

VINGTIÈME ANNEE

VOL. VI No. 69

JANVIER 1950

الجولدن جاريل ملوك البرية

JOURNAL
The of
PHILATELIC
SOCIETY
of EGYPT
CAIRO



LONDON
INTERNATIONAL
STAMP EXHIBITION
MAY 6th TO 13th 1950

1950

L'ORIENT PHILATÉLIQUE

JOURNAL DE LA
SOCIÉTÉ PHILATELIQUE D'EGYPTE
LE CAIRE

**TO THE SERIOUS
PHILATELIST . . .**

All Serious Collectors may take an active part in the Bond Street Stamp Auctions. Special lightweight editions of all London Catalogues are printed for the convenience of distant subscribers who desire to receive their catalogues by Airmail. The excellent Air Mail Service between Great Britain and Egypt ensures that Catalogues of Sale arrive in ample time for Collectors to compete in the London Auctions. The Twelve Months' subscribers rate is 20s. including Lists of Prices Realised plus actual postages which are debited to the recipient's account. To avoid frequent remittances of small sums, clients should add £3.— to the subscription for postages. When this has been exhausted, advice will be given. Catalogues carried by Surface Mail are sent post free.



Forthcoming Sales

**The Bond Street
Auctions**

JANUARY 23rd and 24th

offered by order of Captain M. H. Penfold, C.B.E., R.N., F.R.P.S., L. This superlative Specialised Collection is in picked condition throughout, and replete with mint blocks of all issues including the first and Bordeaux, with Rarities, Covers, and Reprints, etc.

SPECIAL SOUVENIR CATALOGUE PRICE 2/- (plus Air-Mail Postage).

*Are you thinking
of selling your
Collection? ...*

The H. R. HARMER Auctions are the World's best medium for the Sale of fine stamps. More than 3,000 Leading Collectors are consistent buyers at the H. R. HARMER Auctions in London and New-York. Full details of Facilities Commission Terms and Insurance arrangements are given in the Annual Résumé of Prices Realised, price 1/-, post paid.

H. R. HARMER Ltd.

International Stamp Auctioneers

H. R. HARMER LTD.
39-42 New Bond Street
LONDON-W.I.

Cables

"Phistamsel London"

In association with H. R. HARMER Australia (PTY) Ltd.
Castlereagh House, 2B, Castlereagh Street, SYDNEY, N.S.W.



H. R. HARMER INC.
32 East Fifty-Seventh St.
NEW-YORK 22-N.Y.

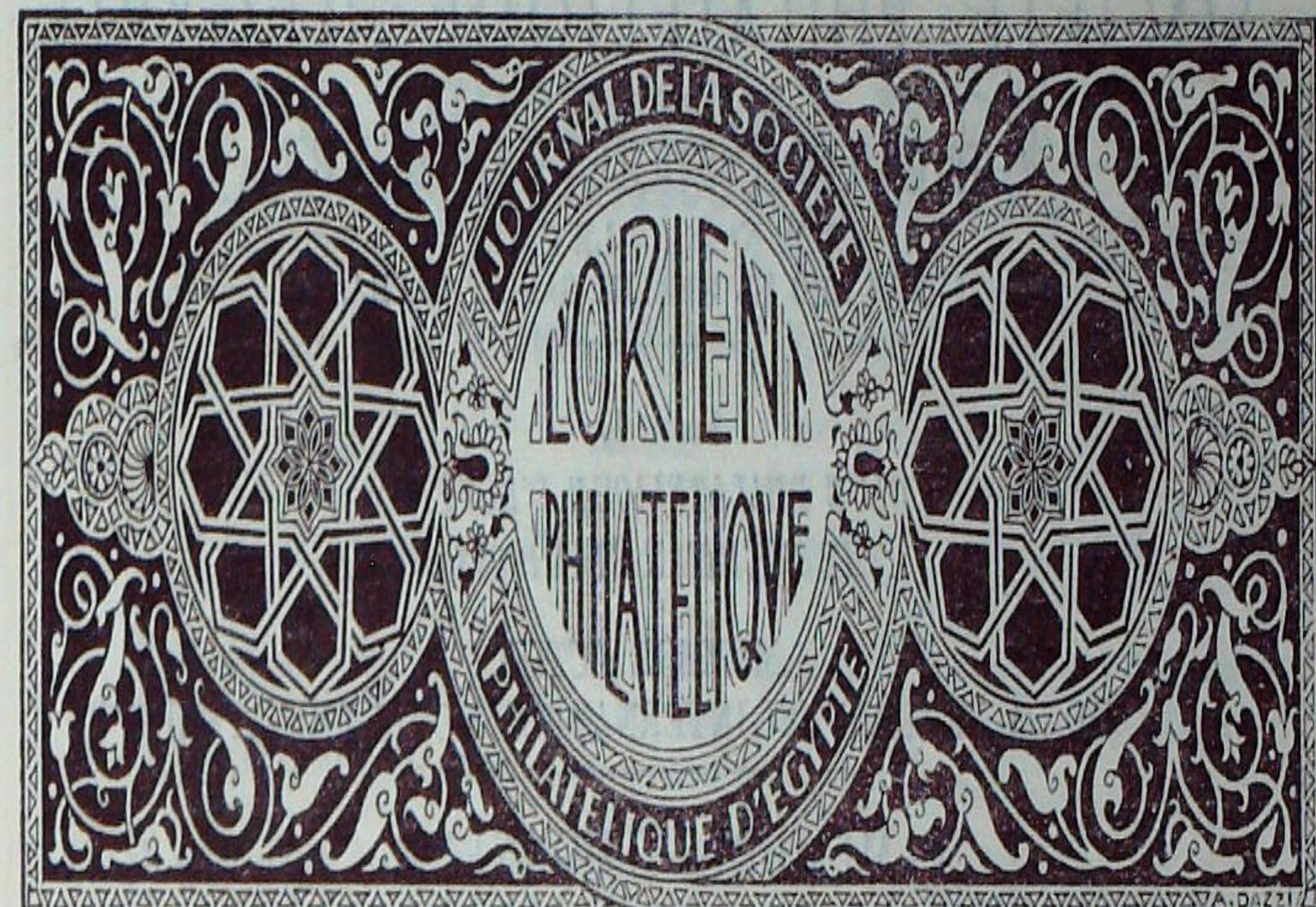
Cables

"Harmersale, New-York"

VINGTIEME ANNEE

VOL. VI No. 69

Janvier 1950



**MEMBRE FONDATEUR DE LA FEDERATION INTERNATIONALE
DE LA PRESSE PHILATELIQUE**

Plaquette de Bronze, Exposition Internationale Philatélique « WIPA 1933 »

Plaquette de Bronze, Exposition Internationale Philatélique « PRAGA 1938 »

Médaille d'Argent, Exposition Philatélique d'Alexandrie 1939.

Médaille d'Argent, Salon du Timbre, Alexandrie 1945.

Médaille de Bronze, Exposition « Phila » Tel-Aviv 1945.

Médaille de Vermeil, Exposition Philatélique du Caire 1946.

Médaille de Bronze, Exposition Internationale Philatélique « Imaba 1948 ».

CONTENTS OF THIS NUMBER

TABLE DES MATIERES

	Page
Comité de Direction	270
Les Surcharges M.E.F.	271
Vie de la Société	276
Les Timbres-Poste et timbres à date de la Cie. du Canal de Suez (1868-69)	277
Le Barid sous Beybars et Mohamed Aly	287
De l'affranchissement par le moyen des Timbres-Taxes	293
Nouveautés de l'Egypte	299
Réflexions d'un démolisseur	301
332 البريد وطوابعه في مصر - الطباخ المصرية الرابعة - تابع سلسلة المقالات المنشورة في الأعداد السابقة	

SOCIETE PHILATELIQUE D'EGYPTE

(PHILATELIC SOCIETY OF EGYPT)

B.P. N° 142 — LE CAIRE
16, RUE ABD EL KHALEK SAROIT PACHA.

Formerly:

CLUB PHILATELIQUE D'EGYPTE
THE EGYPTIAN STAMP CLUB

MEMBRE ACTIF
DE LA FEDERATION INTERNATIONALE DE PHILATELIE

MEMBRES D'HONNEUR

S.E. AHMED PACHA MAZLOUM — Vice-Président de la Cour d'Appel Mixte d'Alexandrie.

S.E. M. AMINE BEY FIKRY — Sous-Gouverneur de la National Bank of Egypt, Caire.
Dr. WILLIAM BYAM, O.B.E., F.R.P.S.L. — Les Divettes, Jersey, Guernsey, Channel Islands, C.I. England.

G. SEYMOUR THOMPSON — 88, Nightingale Lane, Bromley, Kent, England.
MACKENZIE, LOW, A. S., F.R.P.S.L. — Dorset House, Hastings Road, Bexhill-on-Sea, Sussex (England).

COMITE DE DIRECTION

Président : I. CHAFTAR BEY, M.R.P.S.L. Vice-Président : J. BOULAD F.R.P.S.L.

Secrétaire : H. J. FRESCO, MEHANNY BEY EID.

Tresorier : G. PIPERNO.

Membres : ABDALLAH EL NEGOUMI PACHA, J. ARNAUD, G. BOULAD,
A. CEYSENS, M. DE TERMES F.R.P.S.L. SOBHY RIAD CHEHATA.

Rédacteur en Chef : I. CHAFTAR BEY.

AGENTS ET CORRESPONDANTS

GRANDE BRETAGNE—

—Edinburgh 11 (Scotland) H.M. WALLACE, 4, Alexander Drive,
Chef des Circulations et Agent en Grande Bretagne.

EGYPTE—Alexandrie

—Port-Said: SOCIETE PHILATELIQUE D'EGYPTE
19, Place Mohamed Aly.

CANADA—Victoria B.C.: A.P. RIFFIS, 24, Boulevard Fouad 1^r.

ETATS-UNIS—Richmond Hill, 19, N.Y.: H. WHITTAKER, 1615 Hollywood Crescent

FRANCE—Cachan (Seine): E.A. KEHR, 127-10, 103rd Avenue.

GRAND LIBAN—Beyrouth: G. COLUCCI, 56, Avenue Jean Jaurès.

ITALIE—Turin: COMPTOIR PHILATELIQUE DU

LEVANT Avenue des Français.

SYRIE—Damas: Dr. GIULIO BOLAFFI, 44, Via Della

Rocca.

CLUB PHILATELIQUE SYRIEN, B.P. 402

Janvier 1950

L'ORIENT PHILATELIQUE

271

LES SURCHARGES M.E.F.

par AHMED MAZLOUM PACHA

Voyage du Docteur Escher.

Mon vieil et excellent ami le Dr. Alfred Escher, de l'Anglo-Swiss Hospital d'Alexandrie, était parti au printemps de 1942 pour l'Erythrée comme membre d'une Commission Médicale Mixte.

Il se trouvait du 10 au 17 Avril 1942 à Asmara et en bon philatéliste il se rendit au Bureau de Poste. Quelle ne fut pas sa surprise lorsqu'il constata qu'on y vendait des timbres de Grande-Bretagne à l'effigie du Roi Georges VI, surchargés M.E.F. Le Dr. Escher voulait acheter la série complète des 5 valeurs, soit les 1, 2, 2 1/2, 3 et 5 pence en feuilles de 240 mais l'employé chargé du guichet l'informa qu'il n'avait que des feuilles de 60 timbres, et l'adressa au receveur principal. Ce dernier montra alors au Dr. Escher tout le stock disponible au bureau soit de 150 à 200 feuilles en tout et formant des panneaux de 60 timbres chaque, avec une seule bordure de marge.

Ce fonctionnaire affable expliqua au Dr. Escher qu'un autre assortiment de timbres était arrivé, mais qu'il avait reçu ordre de ne pas en disposer, avant l'épuisement du stock en mains. La vente semble-t-il n'était pas très forte, vu les difficultés inhérentes à la question du change.

Le Dr. Escher acheta alors 5 feuilles des 5 valeurs et rentré à Alexandrie il disposa d'une grande partie en faveur de ses amis ou de collectionneurs, et ce sans aucune idée de profit; pour ma part j'acquis les 5 valeurs en panneaux et demi-panneaux.

Découverte des Différentes Surcharges.

Rentré chez moi, je commençais à ranger les panneaux lorsque je m'aperçus tout à coup que 1) le demi-panneau du 5 pence ne concordait pas avec la même valeur en panneau. 2) les panneaux du 1, 2, 1/2 et 3 pence ne concordaient pas non plus avec la même valeur en panneau mais concordaient par contre avec la même valeur en demi-panneau.

En effet les panneaux de 1, 2, 2 1/2 et 3 pence comprenaient sept rangées horizontales comprenant une surcharge avec des points ronds, et 3 rangées à points carrés; les deux surcharges sur la même feuille étaient composées avec des caractères d'imprimerie nettement différents. Il s'agissait donc, jusqu'à preuve du contraire d'une émission provisoire. Après avoir de suite téléphoné au Dr. Escher, je le revis le lendemain, et nous confrontâmes nos feuilles respectivement; il s'avéra que 5 panneaux des 1, 2, 2 1/2, 3 pence portaient la surcharge à points ronds et carrés, tandis que 4 panneaux du 5 pence portaient l'autre surcharge, il restait encore un panneau de cette valeur, divisé en deux demi-panneaux dont l'un se trouvait en ma possession et l'autre, d'après le Dr. Escher avait été cédé la veille par lui à un marchand du Boulevard Zaghloul, qui lui avait demandé 30 séries pour ses clients.

Nous nous précipitâmes, Escher et moi chez le marchand mais seulement pour constater qu'il avait déjà, au bout de 24 heures, disposé des 30 séries en blocs de 4 ou en séries isolées, et personne n'avait fait une observation quelconque sur la surcharge.

Ceci se passait en Avril 1942; à ce moment là, la campagne de Libye battait son plein, Alexandrie présentait les aspects d'une ville plutôt inquiète car les bombardements aériens étaient journaliers, la philatélie passait donc au second plan, mais elle servait de divertissement pour ceux qui préféraient rester chez eux le soir.

Janvier 1950

Comme philatélistes, nous étions cependant déjà avertis qu'il y avait eu une émission de 5 valeurs de Grande-Bretagne avec la surcharge M.E.F. car un entrefilet de "Stamp Collecting" du 6 Décembre 1941 expliquait que M.E.F. signifiait Middle East Forces, et que sous les apparences d'une émission de poste militaire, ces timbres n'étaient cependant destinés qu'à l'usage des populations civiles. Bien plus tard ce même journal dans un numéro du 10 Octobre 1942 en se référant à son confrère le "British Philatelist" mentionnait que 2 types de surcharge avaient été employés, et il essayait d'expliquer la différence.

"Stamp Collecting" citait le 26 Juin 1943 une nouvelle émission des 5 valeurs et mentionnait la différence entre les 2 tirages du 5 pence ; cette nouvelle émission avait été mise sur le marché à la disposition des négociants en timbres par la G.P.O., et son prix revenait à 1/3 ; ainsi donc les cinq valeurs avaient fait l'objet de trois différentes émissions.

Opinion de D. B. Armstrong.

En date du 4 Septembre 1943, toujours dans "Stamp Collecting", Mr. D. B. Armstrong, le savant philatéliste dont les études ne se comptent plus, tentait de jeter de la lumière sur ces émissions en base des données qui lui avaient été fournies par Sir John Wilson, un autre érudit de la Philatélie, à une réunion tenue en Octobre 1942 à la Royal Philatelic Society de Londres, et ils étaient d'accord que ces surcharges avaient fait l'objet de trois émissions différentes.

D. B. Armstrong disait que la première surcharge avait été faite à Londres par Harrison & Sons, elle avait 14 millimètres de longueur et l'encre allait du mat au brillant ; cette émission avait vu le jour le 3 Mars 1942 à Asmara ; que la deuxième surcharge provenait d'un stock de timbres qui aurait été expédié de Londres au Caire, où la surcharge avait été apposée probablement par la firme de Mc Corqudale & Co. Ltd. Elle avait 13 1/2 millimètres de longueur et elle comprenait 3 rangées de M.E.F. ressemblant à ceux de la première émission imprimés par Harrison & Sons, et 7 rangées avec caractères tout à fait différents des points ronds. D. B. Armstrong qualifiait cette émission de tirage expérimental en quantité limitée. Quant à la troisième surcharge, elle provenait soit du Caire, soit de Londres ; cette surcharge constituait un problème, sa longueur était de 14 millimètres comme celle de la surcharge de Harrison & Sons, mais avec moins de fini. Ces timbres faisaient partie du stock détenu par le G.P.O. et fourni sur leur demande aux marchands, et ce alors que déjà la série allant au 2/6 avait été mise en cours. L'auteur tout en admettant que ces timbres avaient fait à Londres ; 2) si les stéréos pour servir à la surcharge avaient été peut-être expédiés de Londres au Caire ; 3) si ce n'étaient pas tout simplement Harrison & Sons qui avaient imprimé la surcharge à Londres.

En fait c'est cette dernière thèse, qui, dans la suite, s'avéra exacte.

Correspondance à Londres.

Le mystère continuait à planer sur ces émissions, aussi nous décidâmes, le Dr. Escher et moi, de considérer, provisoirement, ces timbres qui avaient été vendus à la même époque et dans la même localité, comme faisant partie d'une seule émission comprenant 2 tirages : le premier tirage englobait les surcharges à points ronds et carrés à 13 1/2 millimètres et le second les points carrés seulement à 14 millimètres de longueur.

Entretemps j'avais exhibé les différents panneaux avec des notes explicatives basées sur les données connues à cette époque, et ce à l'Exposition Philatélique du Caire de 1946, mais personne n'y prêta attention, c'est du moins ce que j'ai déduit, car pas une demande de renseignements ne me fut adressée.

De temps en temps, nous nous demandions, le Dr. Escher et moi, s'il n'y avait rien de nouveau, comme renseignements d'intérêt, lorsque j'eus l'idée d'offrir par Robson Lowe de Londres 2 blocs de 10 verticaux composés des 1, 2, 2 1/2

Janvier 1950

et 3 pence de la surcharge à points ronds et carrés et 5 pence de la surcharge à points carrés, la description du lot, en date du 25 Septembre 1946 portait que ces timbres constituaient la surcharge du Caire et comportaient un premier tirage pour les 1, 2, 2 1/2, 3 pence et un deuxième tirage pour le 5 pence ; je précisais que ces surcharges ne devaient pas être confondues avec les présumées surcharges du Caire de la deuxième émission. C'est alors que j'ai reçu une aimable lettre du Capitaine H. T. Jackson, qui me demandait comment on pouvait identifier les deux tirages de l'émission dite du Caire et distinguer la seconde émission.

Je répondis en expliquant la disposition des panneaux pour la première émission du Caire et la différence entre le premier et le second tirage ; mais restait toujours en suspens la question de savoir qui avait imprimé la seconde émission dite du Caire.

Ma réponse fut publiée par la revue "Philatelic Adviser" dans son numéro de Janvier 1947 et elle eut comme résultat toute une correspondance qui dura entre Janvier et Mai 1947 avec un aimable collègue du "Egypt Study Circle", le Major John Firebrace.

Travail du Major J. Firebrace.

D'après le Major Firebrace comme aussi bien d'après D. B. Armstrong, le 5 pence que je qualifiais, d'accord avec le Dr. Escher pour les raisons ci-haut énumérées comme étant une première émission du Caire, second tirage, n'était en réalité que la première émission de Londres, imprimée par Harrisson & Sons, vu que les mesures concordaient. Mon ami Escher se basait sur un bloc de 4 du 3 pence, en sa possession, pour la distinction des surcharges. Or après un nouvel examen, et après avoir soumis ce bloc à Firebrace, nous arrivâmes à la conviction que ce bloc était plutôt de la première émission de Londres de même que les panneaux de 60 du 5 pence.

J'ai fait faire des photos grandeur nature du 2 pence, émission du Caire (!!) et 5 pence émission du Caire deuxième tirage (!!) et je les expédiais au Major Firebrace.

La question la plus importante, à savoir où avait été imprimée la surcharge à points ronds et carrés n'était pas encore résolue : elle se compliquait même.

En effet j'essayais de trouver le bureau de Mc Corqudale au Caire, mais sans succès ; d'autre part j'avais appris incidemment par un marchand de timbres du Caire, qui était lui-même mal renseigné, que c'était la firme de Mourafetly qui avait imprimé les surcharges.

Le contact avec Mourafetly, aussi, resta vain, car il était parti pour la Grèce et ce n'est que longtemps après son retour, et grâce à l'obligeante intervention de Mr. E. L. Angeloglou que je pus avoir une déclaration écrite catégorique comme quoi ce n'était pas à la Firme de Mourafetly à qui on pouvait attribuer la paternité des fameuses et énigmatiques surcharges. De son côté le Major Firebrace avait fini par découvrir que la firme de Mc Corqudale & Co. Ltd. n'avait rien à voir là-dedans.

Petit à petit comme un véritable juge d'instruction, le Major Firebrace finit par découvrir que cette surcharge avait été l'œuvre de l'Imprimerie militaire de campagne de l'Armée Britannique du Moyen-Orient ; et si les autorités militaires anglaises gardaient le silence et avaient de la répugnance à reconnaître leur œuvre, c'est que le travail, du point de vue technique d'imprimerie, était bien mauvais ; mais il constituait pour les amateurs un champ d'observation excessivement intéressant.

Dans les numéros de Février, Octobre et Novembre 1948, le "Philatelist" de Robson Lowe publia l'excellente étude du Major Firebrace et je conseille à tous ceux qui veulent collectionner ces timbres de s'y référer car la référence la plus claire et la mieux documentée à ce jour, et je me plaît à rendre ici un hommage public à son auteur.

Classification d'après Firebrace.

a) Première surcharge de Harrisson & Sons de Londres, émise le 2 Mars 1942 pour l'emploi en Erythrée : la surcharge a une longueur de 14 millimètres en partant du M au bout du 3e point, les caractères ont 3 millimètres 1/2 de hauteur et sont du format dit "bâton", les points sont carrés ; l'encre est mat pour le 1 penny, brillant pour les 2 et 2 1/2 pence, empâtée pour le 3 pence et légèrement brillante pour les 5 pence, la feuille ne comporte pas des variétés.

La figure I reproduit un panneau complet de 60 timbres de cette surcharge.

b) Surcharge faite par l'imprimerie de l'Armée Britannique au Moyen-Orient ; émise le 2 Mars 1942 pour l'emploi en Erythrée, en même temps que la surcharge sub a, elle a 13 1/2 millimètres de longueur au lieu de 14 ; la hauteur des caractères est légèrement supérieure à 3 millimètres : les rangées horizontales 2, 3, 7 comportent des caractères "bâton" ressemblant aux caractères Harrisson & Sons, et des points ronds ; par contre les rangées 1, 4, 5, 6, 8, 9, 10 comportent des caractères à rebords arrondis, et les points séparatifs sont ronds ; l'encre est mat nettement.

Plusieurs variétés existent dans l'emplacement des caractères mais de moindre importance : la principale variété existante est un point presque imperceptible après le F, de M.E.F., et se situe à l'avant-dernier timbre du panneau, à savoir le timbre portant le No. 59.

La figure II reproduit un panneau complet du 2 pence de cette surcharge.

c) Seconde surcharge de Harrisson & Sons de Londres ; émise le 10 Avril 1942, toujours pour l'emploi en Erythrée, elle a 14 millimètres de longueur et comporte les mêmes caractères que dans la précédente surcharge faite par la même maison : l'encre est brillant pour le 1 penny, moins brillant pour le 3 pence et mat pour les autres valeurs ; la nuance du 2 pence comporte moins de rouge dans la composition de la couleur orange ; la comparaison de la nuance de cette valeur avec la même des deux émissions antérieures est concluante ; plusieurs variantes existent concernant les jambages des caractères M.E.F.

Cette émission comporte les demi-feuilles qui furent distribuées par le G.P.O. de Londres aux marchands pour faire face aux demandes des collectionneurs ; et ce sont ces feuilles qui se trouvaient précisément aux devantures des marchands de timbres du Caire et d'Alexandrie à l'époque.

d) Troisième surcharge de Harrisson & Sons ; émise le 13 Avril 1942 pour l'emploi en Somalie Italienne : elle a 14 millimètres de longueur.

Firebrace précise qu'il s'agit là d'un tirage différent de la première surcharge Harrisson, puisque la quantité formant la première émission n'était même pas suffisante pour l'Erythrée et l'on dut alors recourir à la surcharge faite par l'imprimerie de l'Armée.

Cette surcharge ne peut être différenciée des autres surcharges de Harrisson & Sons que par l'oblitération qui doit être de la Somalie, et personnellement je ne suis pas arrivé à faire cette distinction.

Conclusion.

Il est certain que sans le travail fait par Firebrace et D. B. Armstrong, nous serions restés longtemps dans le vague : nous pensions, en Egypte, qu'il y avait eu deux tirages de Londres et deux tirages du Caire ; l'erreur fondamentale était que nous considérions, le Dr. Escher et moi, que les panneaux du 5 pence de la première surcharge de Londres constituaient un second tirage du Caire, alors qu'il n'y avait eu qu'un seul tirage, et la fausse piste de Mourafetly qui nous fut donnée n'était pas pour simplifier le problème.



Panneau de 60 timbres du 5 pence de la 1ère surcharge faite par Harrisson & Sons, à Londres.



Collection Ahmed Mazloum Pacha.

Panneau de 60 timbres du 2 pence de la surcharge faite par l'imprimerie de l'Armée Britannique du Moyen-Orient (Caire)

Collection Ahmed Mazloum Pacha.

J'en parlais une fois, au cher et vieil ami Douglas Mc Neile, et pour toute réponse il eut un sourire ironique que je ne compris pas sur le moment ; beaucoup plus tard, lors de la maladie qui devait l'emporter si brutalement, il me fit certaines confidences qui expliquaient son sourire ironique.

Maintenant la lumière est faite ; et si nos lecteurs ont en leur possession des paires verticales à points carrés et ronds, qu'ils sachent que ce sont des pièces rares ; et en principe tous les M.E.F. oblitérés sur lettre du 2 Mars 1942 au 31 Décembre 1942 sont à examiner attentivement.

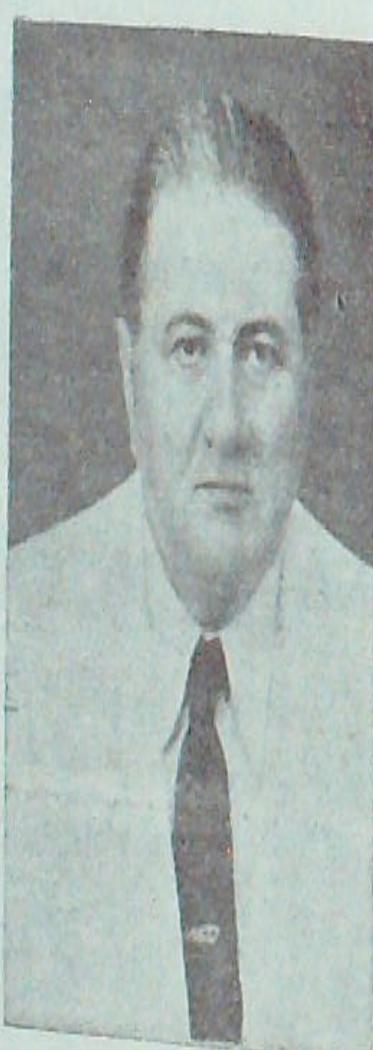
La collection des M.E.F. rentre dans le cadre des timbres de "Grande-Bretagne" des "Used abroad" comme aussi bien des Colonies Anglaises et des Colonies Italiennes, et enfin des timbres de la dernière guerre : elle offre un champ d'études qui permet d'aboutir quelquefois à des découvertes imprévues et agréables, c'est le souhait que je formule pour les lecteurs qui ont eu l'amabilité de me lire.

AHMED MAZLOUM
M.R.P.S.L., E.S.C.

VIE DE LA SOCIÉTÉ

DISTINCTION

C'est avec le plus grand plaisir que nous avons appris que Sa Majesté le Roi Farouk 1er, notre Auguste Maître et Souverain, a daigné conférer le titre de Pacha à S.E. Ahmed Mazloum Pacha, à l'occasion de l'abolition des Tribunaux de la Réforme.



Cette haute distinction qui vient couronner une carrière consacrée toute entière au service de la Justice, réjouit la Famille Philatélique qui reconnaît en Ahmed Mazloum Pacha, Membre d'Honneur de notre Société, un des piliers de la philatélie égyptienne.

A Son Excellence les plus vivés félicitations de la Société Philatélique d'Egypte.

VENTE COLLECTION Me GABRIEL BOULAD

Par suite de l'abondance des matières de la fin d'année nous regrettons de ne pouvoir donner dans ce numéro le compte rendu technique de la vente de la Collection de Me Gabriel Boulad.

Nous nous ferons un plaisir de la publier dans notre prochain numéro.

Nos lecteurs seront heureux d'apprendre, en tous cas, que certains lots ont atteint des prix très élevés.

DECES

Nous avons appris avec regret le décès de notre cher camarade et ami, Mr. Alexandre Zalzal, S.P.E. 847, Directeur-Propriétaire de la Papeterie-Imprimerie A. Zalzal, survenu à l'Hôpital Cozzika à Alexandrie, le 24 Août 1949.

Le défunt était le frère de MM. Joseph, Jean, Georges, Emile et Henri Zalzal et de Mme Veuve Khalil Warda.

A sa veuve, à ses frères et soeur, et à tous ceux que ce décès met en deuil, l'O.P. présente ses condoléances les plus émues.

CATALOGUE ZEHERI 1950

Nous sommes désolés de devoir informer nos Membres que par suite d'une avarie grave dans la machine monotype chez l'Imprimeur à qui nous avons confié le soin de son Edition, la parution du Catalogue des Timbres d'Egypte Zéhéri 1950 est retardée à fin Février prochain.

Nous nous en excusons.

Les timbres-poste et les timbres à dates de la Compagnie du Canal de Suez (1868-69)

par JEAN BOULAD, F.R.P.S.L.
S.P.E. No. 155

Pour nous permettre de mieux compléter notre documentation nous traiterons ultérieurement la question du papier employé et la description des caractéristiques de chacune des quatre valeurs.

MISE EN SERVICE — TARIFS SUPPRESSION.

C'est une lettre de M. Gustave Riche, Directeur de la Poste et du Télégraphe de la Compagnie, datée d'Ismailia le 22 Juin 1868, qui nous annonce la prochaine mise en service de ces timbres. Il y écrit notamment, s'adressant à l'Agent Supérieur de la Compagnie en Egypte :

"Etant en mesure d'exécuter à partir du 1er Juillet la partie de la décision du Comité de Direction du 18 Avril 1868 concernant le Service Postal, j'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien faire porter à la connaissance de tous les Services :

"1) Que toute lettre privée circulant dans l'Isthme sera frappée d'une taxe uniforme de 20 centimes payable au départ, en attendant que j'aie reçu les timbres-poste qui me sont annoncés par le courrier prochain.

"2)

"A cet effet, je vous prie de vouloir bien autoriser l'auto-graphie de la partie de la décision du 18 Avril concernant le service postal, depuis l'article 7 inclusivement jusqu'à "Dispositions générales" sauf . . ."

(1) Voir l'O. P. No. 67, Vol. VI, p. 160.

*Taxe de Télégraphie.**Extrait*

*de la Décision du Comité de Direction du 18 Avril 1868,
régulant la nouvelle organisation
du service de la Poste et du Télégraphe.*

*Nouvelle organisation
du Service Postal.**Service Postal*

Art 7 — Le service de la poste dans l'Égypte, en tout ce qui concerne la correspondance postale et les expéditions de toute nature faites par le télégraphe, ce à savoir les exceptions indiquées à cette règle par les décrets, et d'amener l'ordre à l'application des tarifs en usage dans l'administration des Postes françaises, pour la correspondance à l'intérieur.

A cet effet,

D'une part, l'administration fera fabriquer des timbres-poste de 0⁴⁰, 0²⁰, 0⁰⁵ et 0⁰¹ pour l'approvisionnement des bureaux de poste de l'Égypte.

D'autre part, elle préparera, pour les envoyer en Égypte, un certain nombre d'exemplaires des divers réglements et tarifs.

Art 8 — Des exceptions aux réglements et tarifs de France sont les suivantes :

L'affranchissement est obligatoire à l'expédition. En cas de non affranchissement ou d'affranchissement insuffisant, l'expédition n'a pas lieu.

L'affranchissement n'est pas obligatoire pour la réexpédition des courriers assurant à l'un des bureaux de l'Égypte par les diverses administrations des Postes. La taxe alors applicable est, néanmoins, la taxe simple, et elle est perçue

au moment de la remise par les bureaux destinataires.

La distribution des correspondances a lieu aux guichets des bureaux de poste. Toutefois, tout expéditeur peut assurer la remise à domicile de sa lettre en acquittant une somme égale au prix de la taxe d'une lettre simple.

Le tarif des transports de manuscrits et d'échantillons sera de 0¹⁰ par 100^g.

Le tarif des transports d'argent sera de 2%. Les envois ne pourront avoir lieu qu'entre les trois bureaux de Port-Saïd, Ismailia et Suez.

*Art 9 — Tous les plus de service continueront d'être transportés en franchise. Ils devront porter sur l'enveloppe, soit la signature d'un agent autorisé, soit la mention : *Prix de service*, soit un timbre ad hoc.*

Sont considérés comme plus de service, tous ceux expédiés par les chefs de service de la Compagnie, et tous ceux échangés entre agents de la Compagnie et leurs correspondants accrédités dans l'ordre. Entrez dans quelle la franchise est accordée, devantant明白 que les plus en question ne doivent pas contenir quoi qu'il concerne réellement le service.

Tous correspondances émissées par un particulier à ses agents avant franchise, et vice versa doivent être affranchies.

*Certifié Conforme
Le Chef du Service de la Poste et du Télégraphe
Riche.*

*Ces nouvelles dispositions**seront mises à exécution à partir du 1^{er} Juillet 1868.**Yvesin Bey.**Yvesin Bey.*

Ce règlement que nous avons reproduit intégralement est assez clair et explicite pour ne pas nécessiter sa transcription dans le corps du texte.

Il s'inspire dans son ensemble des tarifs postaux en usage dans l'administration postale française pour la correspondance à l'intérieur. Signalons à ce propos que nous n'avons pas encore pu trouver, ni en Egypte ni en France, un seul exemplaire des règlements et tarifs postaux français en vigueur à cette époque et dont il est question dans le dernier paragraphe de l'Art. 7. Nous avons cependant pu savoir que l'affranchissement d'une lettre était alors de 20 centimes par 10 grammes, que celui des journaux était de 1 centime par 10 grammes, avec un minimum de 2 centimes par journal, et qu'enfin pour les papiers d'affaires il était de 1 centime par 10 grammes avec un minimum de 50 centimes. Pour les autres catégories de correspondance des tarifs spéciaux avaient été fixés par la Compagnie.

Signalons une innovation concernant la distribution des correspondances aux guichets et à domicile, créée dans le quatrième alinéa de l'article 8 :

"La distribution des correspondances a lieu aux guichets des bureaux de poste. Toutefois, tout expéditeur pourra assurer la remise à domicile de sa lettre en acquittant une surtaxe égale au prix de la taxe d'une lettre simple."

A ce sujet, nous croyons intéressant de rappeler qu'en Orient les bureaux de poste gardaient les lettres et ne les distribuaient pas aux domiciles des destinataires. Chacun allait chercher sa correspondance au bureau postal ou y envoyait un agent accrédité. Les négociants qui voulaient éviter ce dérangement accréditaient un employé du bureau de la poste.

La possibilité qui était ainsi offerte par le Service Postal de la Compagnie réalisait un grand progrès et une facilité de plus pour le destinataire.

Ce nouveau règlement fut mis en application à la date prévue, c'est-à-dire le 1er Juillet 1868.

Cependant comme les timbres-poste annoncés n'étaient pas encore arrivés et que l'on prévoyait un retard de quelques jours dans leur réception, un "Avis de Service" fut adressé aux différents agents postaux les informant que :

"En attendant l'arrivée des timbres-poste, non encore arrivés, de France, l'affranchissement des lettres aura lieu en argent à bureau ouvert."

Cette mesure provisoire a été maintenue pendant au moins sept jours, parce que nous avons relevé dans une lettre datée du 7 Juillet que les timbres-poste annoncés n'étaient pas encore en vente.

Si la Compagnie espérait retirer un bénéfice quelconque de cette nouvelle organisation, ou tout au moins rentrer dans ses frais, ses usagers n'apprécièrent pas du tout cette innovation. En effet, dès le 18 Juillet 1868 le quotidien de langue française "Le Progrès Egyptien" publié à Alexandrie, écrivait :

"Voilà que maintenant la Compagnie inflige une taxe exactement comme un gouvernement..."

Le même journal écrivait encore dans son numéro du 1er Août 1868 :

"Nos correspondants dans l'Isthme nous font part du mécontentement des commerçants au sujet de la nouvelle mesure qui taxe de 0 f. 20, au profit de la Compagnie, les lettres parcourant l'Isthme."

"Nous ne savons pas si les contrats de la Compagnie avec le Gouvernement Egyptien l'autorisent à créer ce nouvel impôt ou si c'est à la suite d'un nouvel accord avec l'autorité locale que l'Administration de l'Isthme a été autorisée à appliquer cette mesure."

"Mais ce dont se plaignent les négociants et les ouvriers c'est de payer une double taxe, savoir 0 f. 26 à la Poste Egyptienne et 0 f. 20 à la Compagnie de Suez."

"Les commerçants qui ne paient que 0 f. 40 centimes pour envoyer leurs lettres à Paris et qui savent que la poste emprunte pendant un parcours de 700 lieues le service des Messageries Impériales, se demandent comment on peut leur faire payer 0 f. 46 centimes pour une lettre qui parcourt une cinquantaine de lieues seulement."

"Il nous paraît nécessaire qu'une entente intervienne entre l'Administration des Postes Egyptiennes et l'Administration du Canal de Suez..."

Comme nous l'avons déjà écrit par ailleurs, l'Administration des Postes Egyptiennes avait essayé à diverses reprises, depuis 1865, d'étendre son service postal dans la zone du futur Canal ; plusieurs hauts fonctionnaires avaient été envoyés sur place pour étudier les possibilités de cette extension, mais chaque fois leurs rapports devaient conclure à l'inopportunité de cette installation et au maintien du service gratuit de la Compagnie qui donnait entière satisfaction. Le Directeur Général, Muzzi bey, était même venu personnellement au début de Juin 1868,

"à Ismailia pour s'occuper de l'installation d'un agent postal, en vue de la très prochaine ouverture d'un service régulier de la poste entre Ismailia et Zagazig par le nouveau chemin de fer."

Cette dernière visite n'était pas vue d'un œil très favorable par les organisateurs du service postal de la Compagnie qui pressentaient déjà le 12 Juin que la Poste Egyptienne allait

"nous enlever ainsi les bénéfices que nous espérions du transport de la correspondance privée et des transports de fonds."

La nouvelle organisation postale de la Compagnie du Canal se sentait attaquée avant même d'avoir commencé à fonctionner quoiqu'elle ne fut pas en compétition avec celle de l'Etat qui n'avait pas encore étendu son réseau dans cette partie de l'Egypte.

Les quatre timbres-poste spéciaux sont cependant arrivés et ont été utilisés ainsi qu'on le verra lorsque nous aborderons le chapitre des cachets à date et autres moyens d'annulation.

Mais la décision du Gouvernement Egyptien d'étendre rapidement son service postal entre Port-Said et Suez devait se concrétiser de jour en jour puisque le 7 Août 1868 était signée à Ismailia entre Muzzi bey pour l'Administration des Postes Vice-Royales Egyptiennes et Voisin bey pour la Compagnie du Canal de Suez, une "Convention pour le transport du courrier de la Poste Egyptienne par la Compagnie du Canal entre Ismailia et Port-Said". L'article premier spécifiait qu'

"A partir du 16 Août courant, l'Administration des Postes Vice-Royales Egyptiennes prenant le service de la poste dans l'Isthme fera le dit service.... par ses agents et sous sa responsabilité...."

L'article 4 stipulait en outre que

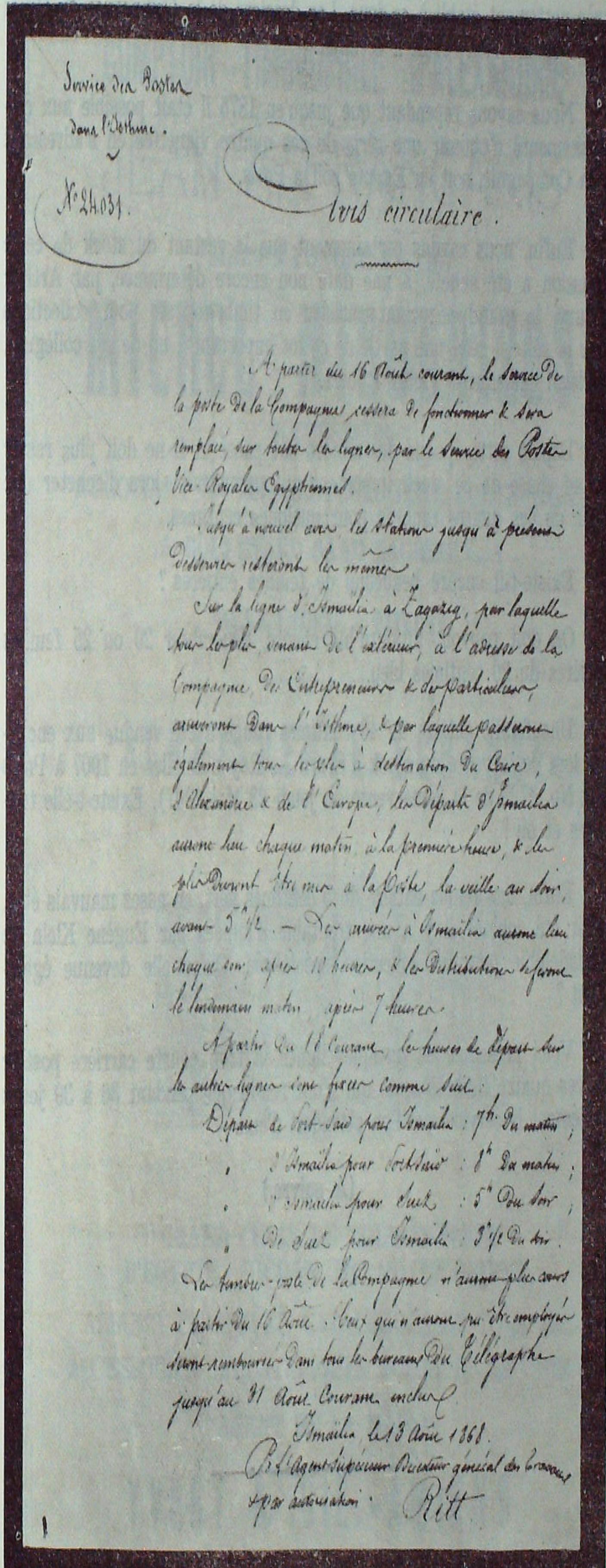
"Tous les plis de service de la Compagnie et de ses entreprises circulant sur la ligne... quelque soit leur point de départ et leur destination, seront transportés en franchise par l'Administration des Postes."

En exécution des termes de cet accord, le service postal de la Compagnie du Canal cessait d'exister le 16 Août 1868 et les timbres-poste spéciaux émis à cet effet perdaient leur valeur d'affranchissement à partir de cette même date.

C'est un "Avis Circulaire" No. 24031 daté du 13 Août 1868 qui fit part à ses usagers de la fin du service de la Compagnie et de son remplacement par celui de l'Etat.

A titre de consolation, semble-t-il, pour ceux qui avaient fait des provisions de ces timbres-poste, l'avis se terminait en informant leurs possesseurs que

"Ceux qui n'auront pas été employés seront remboursés dans tous les bureaux du télégraphe jusqu'au 31 Août courant inclus."



L'Avis Circulaire du 13 Août 1868.

Le sort des timbres invendus au 1er Septembre 1868 n'a pas été très nettement établi à ce jour. Les dossiers de la Compagnie du Canal n'ont encore rien révélé à ce sujet.

Nous savons cependant que jusqu'en 1875 il était possible aux collectionneurs d'obtenir une série de ces quatre vignettes en s'adressant à la Compagnie, soit en Egypte soit à Paris.

Enfin, nous savons certainement que le restant du stock de cette émission a été acheté, à une date non encore déterminée, par Arthur Maury, le grand négociant parisien en timbres-poste pour collections. Par la suite il céda une partie de ce lot important à un de ses collègues, parisien également, Victor Robert.

Depuis cette époque des années ont passé et il ne doit plus rester grand chose de ce stock important qui permettait alors d'acheter une série de ces quatre timbres pour quelques centimes.

Existe-t-il encore beaucoup de feuilles entières ?

On doit pouvoir, aujourd'hui encore, dénombrer 20 ou 25 feuilles entières du 20 centimes bleu.

Une feuille entière du 40 centimes rouge a été vendue aux enchères lors de la vente du stock d'Erard Le Roy d'Etiolles en 1907 à Paris (lot No. 9725 de la 8ème vente du jeudi 23 Mai 1907). Existe-t-elle toujours et où ?

Enfin, une feuille entière du 5 centimes vert, en assez mauvais état, avait été achetée il y a une trentaine d'années par Eugène Klein de Philadelphie pour sa collection spécialisée. Qu'est-elle devenue également ?

Voici présentée en quelques lignes la trop courte carrière postale de ces quatre timbres-poste qui n'ont rendu que pendant 36 à 39 jours seulement le service que l'on attendait d'eux.

(A suivre.)



COMPTOIR TIMBROPHILE D'ALEXANDRIE

JEAN A. FRANGAKIS

MAISON FONDEE EN 1904

MICHEL NICOLAIZOS

SUCCESEUR

NEGOCIANT EN TIMBRES-POSTE POUR COLLECTIONS

5, BOULEVARD SAAD ZAGHLOUL, 5

ALEXANDRIE - EGYpte

ACHAT-VENTE-ECHANGE



GRAND CHOIX DE TIMBRES-POSTE
D'EGYPTE, SOUDAN ET MOYEN-ORIENT

ALBUMS, CLASSEURS, CATALOGUES ET TOUS LES
ACCESSOIRES PHILATELIQUES TOUJOURS EN STOCK

AGENT DE LA MAISON

YVERT & CIE.-AMIENS

ITALIA FILATELICA

155, VIA RASELLA — ROME

RIVISTA INTERNAZIONALE DI FILATELIA
REVUE INTERNATIONALE PHILATELIQUE
INTERNATIONAL PHILATELIC MAGAZINE

Publishes every month:—

- An editorial on the burning questions of the day.
- Technical articles by famous philatelic authors.
- Articles on a great variety of subjects.
- Exclusive news for Special Correspondents.
- The Chronicle of philatelic activities.
- The latest and fullest news about New Issues.
- Interesting news items from all over the world.
- Notes on the latest philatelic books.
- Special monthly columns of widespread interest.
- Advertisements of all the most important dealers.
- 70 large pages of reading matter.

Send us your subscription today:—

YEARLY SUBSCRIPTION: 2000 LIRE.

ITALIA FILATELICA IS UNIVERSALLY RECOGNIZED AS
THE FINEST PHILATELIC MAGAZINE IN THE WORLD.

AVIS

AUX VOYAGEURS ET TOURISTES SE RENDANT EN EUROPE

Le CREDIT LYONNAIS a l'honneur d'informer MM. les voyageurs à destination de l'Europe qu'il tient à leur disposition dans les nouveaux locaux d'AIR FRANCE, Midan Soliman Pacha, un GUICHET DE CHANGE destiné à les renseigner et à effectuer, dans les limites des règlements en vigueur, toutes les formalités de Contrôle des Changes, ainsi que les transferts ou l'émission des Lettres de Crédit qui leur sont nécessaires pour leurs séjours à l'étranger.

Le Barid* sous Beybars et Mohamed Aly

par GUIDO COLUCCI, S.P.E. No. 595

Roukn-ed-dyn-Beybars el Bondoudokdary doit son élévation au trône grâce au meurtre du Sultan El Melek-Mozzafar-Gottonz. Aussitôt après le meurtre, Beybars se présenta à l'Atabek du Royaume "qui a porté le premier coup au Sultan ?" "C'est moi, dit cyniquement Beybars. Eh bien, dit l'Atabek régne à sa place".

Beybars fut aussitôt proclamé Sultan sous le nom de El Malek El Qaher (le Roi conquérant) mais ce titre lui déplut, comme de mauvais présage, ayant été jadis porté par un prince malheureux, et il le changea en celui de El Malek El Daher (le roi illustre) y ajoutant encore celui d'Aboul Foutouh (le père des victoires). Les surnoms d'El Alay, et d'El Bondoukdary, lui furent aussi donnés d'après les noms de son premier maître Ala el-Dyn El Bondoukdary.

Parvenu à la couronne, Beybars se montra digne du trône et devint bien-tôt un grand Sultan.

Le Taarif (Le Moniteur de l'usage administratif de la Chancellerie Royale) rédigé par le Secrétaire d'Etat Chihab El Dyn Ahmad Ibn Fadl Allah Al Omari, renferme entre autres, un chapitre sur les moyens de liaison par poste aux chevaux et une liste complète des relais.

Un autre ouvrage, le Soubh (La clarté du matin) d'Aboul Abbas Al Kalkachandy qui l'acheva en 1412, décrit les fonctionnaires au service du barid. Enfin le Mouksid (le guide élevé et éducateur) renseigne sur la désorganisation et la fin du service postal.

Le texte le plus complet sur l'établissement de l'organisation postale du temps des Mameluks est celui de Magrabi.

Faisant l'historique de la route du Caire vers la Syrie, il spécifie que lorsque Beybars devint Roi d'Egypte, il organisa la poste sur toutes les routes de telle sorte que les nouvelles parvenaient de la Citadelle de la montagne à Damas en quatre jours et revenaient dans le même laps de temps. Les nouvelles des provinces parvenaient deux fois dans la semaine, et le Sultan sans quitter la Citadelle, décidait de ce qui concernait toutes ses possessions, destitutions ou nominations. Il dépensa ces sommes considérables jusqu'à ce que l'entreprise fut complètement organisée, en 659 de l'Hégire, 1260 de notre ère.

Au temps de Beybars, la poste revêtait un caractère d'organisme d'Etat. C'était une institution souveraine et une prérogative au service exclusif de l'Etat.

Dès son temps, le barid ne présentait point le caractère d'une institution d'intérêt public ou d'ordre particulier et économique. L'agencement des bâtiments destinés à loger les relais des chevaux, les rendait impropre à l'hébergement des caravanes, et bien des particularités des itinéraires imposés aux courriers ne pouvaient qu'en détourner le trafic commercial.

Le mode de recrutement des courriers, le type de leur insigne, le fait que les chevaux des relais étaient uniquement réservés au service du Sultan, le rôle qui était attribué dans la direction du barid aux secrétaires particuliers du souverain, sont autant de preuves concluantes qui sont de nature à considérer la poste, de la manière la plus formelle, que dès ses débuts, le barid était un organisme qui n'avait de relations qu'avec l'exercice de l'autorité souveraine, qui fonctionnait exclusivement "au Service de Sa Majesté" O.H.H.S. diraient les Anglais. Il était littéralement "la suite du Sultan".

(*). La Poste, le courrier et le service de messagers étaient au temps de Beybars

Son rôle était essentiellement politique, car le Sultan était seul à connaître des questions politiques ; annonces de révoltes ou de menées subversives, envoi en exil d'émissaires en disgrâce, transport de personnalités convoquées aux "Portes Augustes" pour être interrogées par le Sultan en personne, tels étaient les usages les plus fréquents du barid.

Ces usages établissaient de la manière la plus certaine que le barid était réservé aux affaires intéressantes au premier chef le Souverain : une institution placée exclusivement à sa disposition personnelle. Nul ne pouvait monter un cheval de la poste sans un ordre formel du Sultan.

Au temps de Beybars, c'était le Sultan lui-même, qui en assumait en personne la direction. C'était lui qui assurait réellement la direction de l'appareil administratif et décidait personnellement et souverainement de toutes les affaires de l'Etat.

En matière de barid, il ne s'embarrassait même point de la collaboration de son vizir.

Beybars avait décrété que toutes les dépêches arrivées par la poste, seraient lues en sa présence et qu'on lui apporterait des feuilles blanches sur lesquelles il écrirait les réponses.

Pas de délai. Si un courrier arrivait au lever du soleil, il était congédié avec une réponse à la troisième heure du jour ; s'il arrivait à la troisième heure du jour il était congédié à midi.

Et sans cérémonial protocolaire. Une fois, tandis qu'il était sous sa tente en train de prendre un bain, la poste arriva de Damas. Le Sultan sans se donner le temps de couvrir sa nudité se fit lire la dépêche. Tels étaient les ordres rigoureux que Beybars suivait à toutes les époques de son règne. En matière de barid, le Daoudar et le Secrétaire d'Etat n'étaient, l'un, qu'un dignitaire chargé de présenter l'écritoire au souverain lorsqu'il apposait sa signature au bas d'un document, et l'autre ne jouait que le rôle d'écrivain du "Secret Auguste".

En ce qui concernait le barid, il devait se borner à lire au Sultan les dépêches arrivées par la poste et faire établir leur réponse, tandis que l'émir porte-écritoire n'avait d'autre utilité que d'introduire les courriers devant le souverain.

L'un et l'autre, n'étaient dans le premier état de l'organisation que des sous ordres privés de toute initiative.

De plus la poste, comme institution souveraine, fonctionnait avec le minimum de frais.

Selon la conception musulmane, le transport d'une lettre est une mission de confiance. S'en charger c'est assumer la responsabilité d'un dépôt sacré qui doit être fidèlement transmis à son destinataire. Dans le cas du barid, cette prescription de l'éthique coranique devenait encore plus impérieuse du fait que les affaires du souverain s'identifiaient avec l'Islam lui-même. Instrument des intérêts propres du Sultan et véhicule des secrets d'Etat, la correspondance royale devait être confiée à des messagers d'une discrétion absolue et éprouvée.

On les trouva parmi les mamelouks personnels du Sultan, ses esclaves ou ses affranchis et spécialement parmi les pages triés dans la foule de leurs congénères pour leurs qualités et en passe d'être promus officiers.

Servant le Sultan dans tous les actes de sa vie privée, ils constituaient des agents sûrs qu'on chargeait de missions de confiance, hors de la Capitale. Ils étaient tous désignés pour servir de courriers et c'est ainsi que certains se virent affecter au service de la poste avec le titre de baridi.

Une telle solution offrait des avantages. Les Kassakyas, ou pages, ne quittaient jamais la Citadelle qui abritait également les bureaux de l'administration centrale, ceux d'entre eux qui étaient affectés au service du barid, demeuraient sans cesse disponibles. Il suffisait de remettre à ceux qui étaient désignés pour partir en mission, une sacoche en cuir qui renfermait les plis, et un insigne distinctif qui permettait à chacun d'identifier du premier coup d'œil les agents de "la poste du Roi" un foulard (fouta) de soie jaune qu'ils nouaient autour du cou de manière à le laisser flotter dans le dos. Répartis entre eux les jours de service, s'assurer qu'ils accomplissaient leurs voyages dans des conditions de suffisant confort, fut le rôle d'un émir d'un rang inférieur qui reçut le titre de "Commandant des courriers" Mokkaddam Al Baryda.

En plus des courriers, le personnel du barid comprenait encore dans chaque relais des palefreniers (Sais) pour les chevaux et des hommes appelés piqueurs "Sawwak" qui accompagnaient, pour pousser leur monture et servir durant le voyage ceux à qui il avait été ordonné de monter les chevaux de la poste. Il semble que ces piqueurs aient été eux aussi des mamelouks royaux et peut-être aussi des palefreniers.

Les dépenses d'établissement, puis d'exploitation du barid étaient entièrement à la charge du souverain, le mode de recrutement du personnel permettant de réaliser une appréciable économie. Les mamelouks faisant partie de la Maison du Roi, les émirs étaient pourvus d'une donation princière en tant que membres de l'armée, et le Secrétaire d'Etat recevant un traitement en qualité d'agent des services administratifs, il n'y avait pas lieu de verser une solde à chacun de ceux qui étaient employés au service du barid.

Théoriquement, les chevaux des relais étaient fournis par le Sultan et acquis de ses deniers personnels. Dans la pratique, le Trésor privé n'assumait que l'entretien du relais du Caire qui se confondait avec l'Ecurie Royale de la Citadelle de la Montagne, gérée par l'émir Grand Ecuyer, et la remonte des stations sisées en territoire proprement égyptien.

Sur une section importante de la route de Syrie, les chevaux des relais furent fournis par les tribus arabes de la région ; en échange d'une dotation princière collective elles avaient accepté de mettre au service du Gouvernement et sous son contrôle des chevaux qu'on relevait chaque mois.

Au-delà de Gaza à Damas, chacun des relais où se plaçaient les étapes, avait été incorporé au domaine de la Couronne, et devait livrer des montures aux relais au titre de prestation. Mais cette disposition n'était pas à l'avantage du service, qui ne pouvait servir à la poste que deux courriers par semaine.

ROUTES POSTALES

Il est impossible d'attribuer à Beybars, l'organisation complète des routes postales. Au moment où il établissait le barid, Beybars était bien maître de toute l'Egypte, mais la Syrie échappait presque entièrement à son autorité. Les villes de la côte, Antioche et Saffad étaient occupées par les croisés. Homs, Hama et Kerak étaient au pouvoir des Ayoubites, la montagne Alaouite était occupée par les Ismaïliens, et les Arméniens de Cilicie ; la Syrie du Nord avec Alep et la rive gauche de l'Euphrate avec la Citadelle de Djabar et Ar-Rahba demeuraient territoires contestés entre les mamelouks et les mongols.

En définitive, la Syrie Centrale avec Damas et Baalbek, et la Palestine étaient seules à se ranger sous l'autorité du Sultan. Si au début du règne de Beybars, le réseau routier postal était embryonnaire, au cours de son règne le Sultan le développa d'une manière considérable et en perfectionna le mécanisme.

La création du service postal montre les préoccupations qui avaient correspondu à sa création. Les localités qu'il mettait en relations avec le Caire étaient d'une part les chefs-lieux de Nyabas où résidaient les préfets délégués par le Sultan (Damas, Alep, Hama, Le Crac, Saffad et Kerak. D'autre part les villes frontières, points stratégiques d'une importance primordiale étaient presque toutes pourvues de forteresses. Ainsi se trouve un autre caractère de son institution: son caractère stratégique du barid s'étant atténué du fait que le péril jaune était définitivement écarté, il n'en gardait pas moins dans le formulaire de la Chancellerie le souvenir, avec l'épithète qui devait régulièrement accompagner la mention de la poste "Al barid Al Mansour" (La poste victorieuse).

L'organisation routière répondait au principe suivant. De distance en distance étaient disposés des relais (marakiz) auxquels étaient affectés le personnel nécessaire à l'entretien des chevaux, les courriers qui accompagnaient personnellement jusqu'à sa destination le message dont ils étaient porteurs, échangeaient là leur monture fraîche, celle-ci étant elle-même à changer au prochain relais et ainsi de suite jusqu'à la destination définitive. L'intervalle séparant deux relais consécutifs, était appelé "un poste" (Barid).

Les relais construits à l'origine dans des bâtiments, présentaient le caractère d'une institution de fortune sur lesquelles on avait utilisé des édifices déjà existants.

C'est ainsi que dans deux localités de Palestine, où devaient s'élever plus tard des bâtiments spéciaux, les chevaux de relais étaient simplement logés dans la maison du gouverneur du District. Dans d'autres relais, on observe que les courriers étaient logés dans des caravanserais publics de l'époque des Ayoubites. Du reste cette installation de relais dans des caravanserais publics n'avait rien de systématique. Au delà de Homs, comme en Galilée, la route postale du Caire à Alep s'écartait considérablement de l'itinéraire des caravanes. Elle prenait le plus court chemin d'une localité à une autre localité, sans tenir compte du chemin traversé.

L'étude de l'organisation matérielle aboutit donc à cette conclusion que celle de l'organisation administrative de ce point de vue également, le barid de Beybars apparait comme un organisme imparfait, conservant en bien des égards le caractère de l'improvisation. Mais il serait injuste de taxer le souverain de négligence ou de sous estimer son organisation ou encore de l'estimer inférieur à sa tâche, si l'on observe qu'il lui a fallu équiper de toutes pièces en relais, un réseau routier qui ne comptait pas, à sa mort, moins de 3000 kilomètres de routes. Quels que soient les imperfections de détails de cette organisation, on ne peut qu'admirer la tâche de Beybars qui reste des plus admirables et l'intelligence avec laquelle il a su l'employer aux besoins de l'Etat.

Le barid sous les successeurs de Beybars ne fit que décliner et à la fin de de 1412, la poste aux chevaux cessa d'être en usage en tant qu'organisme régulier de liaison.

**

Si Beybars a été un grand et remarquable souverain Mameluk, il en est de même de Mohamed Aly le plus grand souverain de l'Egypte contemporaine. Mohamed Aly devenant Vice Roi désirait être informé par les voies les plus rapides de toutes les nouvelles importantes et savoir ce qui se passait dans son vaste empire.

Il donne ordre d'établir une ligne télégraphique du Caire à Alexandrie. On fit venir aussitôt de France des modèles de lunettes et autres instruments nécessaires et des tours furent construites à des intervalles de courtes distances.

Il y eut 17 stations, non comprises celles des points de départ et d'arrivée.

La première station fut la Citadelle du Caire

Province de Galioubieh	(La seconde à Boulac (La troisième à Abou el Cheit (La quatrième à Ziffet-Chalakan
Province de Menouf	(La cinquième à Faraonnich (La sixième à Serw (La septième à Menouf (La huitième à Nader (La neuvième à Bechtamieh
Province de Beheira	(La dixième à Zacriet el Bahr (La onzième à Byban (La douzième à Guezireh Issa (La treizième à Telbani (La quatorzième à Damanhour (La quinzième à Karaoui (La seizième à Birket Gheytas (La dix-septième à Keryon (La dix-huitième à Beydah (La dix-neuvième à Alexandrie.

On travailla aussitôt à construire toutes les machines et instruire des élèves à la bonne marche des signaux.

Les signaux se firent avec précision. On recevait à Alexandrie des messages du Caire en quarante minutes et ceux d'Alexandrie arrivaient au Caire dans le même laps de temps.

Peu de temps après on vit des messages aussi rapides qui allaient d'Alep à Bagdad.

Depuis, le barid est devenu l'instrument de haute précision que nous connaissons actuellement et qui nous fournit à nous, philatélistes, la joie de remplir les cases de nos albums, de vignettes aussi belles que celles qui s'impriment au Survey Department, sous la Haute et discrète surveillance du Premier Philatéliste d'Egypte, le Roi Farouk 1er que Dieu ait en garde son règne.

GUIDO COLUCCI

IMMOBILIA

26 et 26a, Rue Chérif Pacha, Le Caire

RETENEZ CE NOM ET CETTE ADRESSE

UN JOUR VOUS EN AUREZ BESOIN

L'ANGLO-BELGIAN Co.

OF EGYPT Ltd.

se chargera de la mise en valeur
et de la réalisation
de vos propriétés urbaines

26a, Rue Chérif Pacha — Le Caire — Tél. 53553-58152

De L'AFFRANCHISSEMENT

par le moyen de timbres-taxe

par Me. GABRIEL BOULAD, S.P.E. No. 382

Est-il permis d'affranchir des envois postaux moyennant des timbres-taxe ? Il suffit de rappeler le rôle des timbres-taxe pour répondre à cette question.

Comme il est bien connu, les timbres-taxes sont des timbres destinés à faire supporter au destinataire et à faire payer par lui l'affranchissement qui n'a pas été préalablement payé par l'expéditeur ; le destinataire paye alors le double de cet affranchissement à titre de taxe ou amende.

Le règlement de cette taxe a lieu comme suit : le bureau de réception appose sur l'envoi des timbres-taxe pour le double de l'affranchissement manquant et il les oblitère ; il remet alors l'enveloppe ou le pli au facteur, lesquel est chargé de recouvrer la valeur de ces timbres du destinataire ; celui-ci est d'ailleurs libre de retirer l'envoi en payant ou de ne pas payer ; dans ce cas l'envoi ne lui est pas remis, mais il est retourné à la Poste (1).

Il résulte de ce qui précède que les timbres-taxe ne sont pas destinés à l'affranchissement par l'expéditeur et qu'ils ne peuvent pas servir à l'affranchissement normal. Ces timbres ne sont d'ailleurs pas dans le commerce ; ils ne sont pas vendus aux guichets de la Poste. Ils ne doivent donc pas se trouver entre les mains des particuliers. Les amateurs qui les recherchent doivent faire les démarches spéciales pour les obtenir (2).

L'affranchissement par des timbres-taxes n'est donc pas permis. Il en résulte que si, par hasard, un envoi est affranchi par de pareils timbres, il devrait être considéré comme non-affranchi et être taxé.

Il est cependant arrivé en Egypte que des affranchissements par timbres-taxe ont parfois non seulement été tolérés, comme passés inaperçus, mais qu'ils ont été sciemment permis par le bureau d'expédition lui-même. Dans les cas que je vais citer on peut affirmer cela, vu qu'il s'agit d'envois recommandés ; ils n'ont donc pas pu passer inaperçus. Il s'agit d'envois provenant du bureau de Mallaoui (Haute-Egypte) durant une période qui, à ma connaissance, va du 29 Mars au 1er Août 1930. J'ai, en effet, constaté l'existence de trois envois recommandés durant cette période. Les timbres-taxe qui ont servi à ces affranchissements sont ceux de 3 mill. sur P.T. 2 de l'année 1898 (sans hamza), et ce à raison de

(1) C'est à raison du rôle ainsi joué par les timbres-taxe que ceux-ci portent généralement les mots "à percevoir" ou une expression équivalente.

(2) Ceci est aussi le cas pour les timbres de service, pour une raison semblable.

cinq timbres par envoi recommandé, soit 15 mill., ce qui correspond précisément au tarif d'affranchissement d'une lettre recommandée à cette époque.

Comme on ne peut pas dire que ce phénomène a pu passer inaperçu du bureau expéditeur, vu qu'il s'agit de lettres recommandées, il faut admettre que ce bureau a permis la chose sciemment. On se demande cependant comment il faut expliquer cela.

La première explication qui vient à l'esprit est que le bureau de Mallaoui a manqué de timbres-poste et il a alors vendu des timbres-taxe à la place des timbres-poste ; mais cette explication doit être rejetée, car il n'est pas possible que le bureau d'une ville aussi importante que Mallaoui, ou même un bureau quelconque en Egypte, ait manqué de timbres pendant plus de quatre mois.

L'on arrive donc à une autre explication, qui me semble la seule possible : ce bureau avait, par hasard, un grand nombre de timbres-taxe de 1898 ; comme ce stock le gênait, il a fini par les vendre au public, afin de s'en débarrasser, en permettant leur usage pour l'affranchissement.

Ce qui précède ayant été communiqué à Mr. Jean Boulad, celui-ci s'est posé tout d'abord la question de savoir quel était le statut exact du timbre de 3 mms. sur 2 piastres. Est-il vraiment un timbre-taxe ? N'est-il pas plutôt un timbre militaire destiné à payer à l'arrivée l'affranchissement des lettres expédiées par les militaires du front du Soudan ?

Mr. Jean Boulad fait remarquer que, dans le cas de pareilles lettres, le port était de 3 mms., que la lettre soit affranchie au départ ou payée à l'arrivée ; il n'y avait pas de perception du double dans ce dernier cas. Il en résulte que ces timbres de 3 mms. n'étaient pas de véritables timbres-taxe et, par conséquent, que l'affranchissement en Egypte par de pareils timbres est normal.

Je réponds à ces observations ou objections comme suit :

Il est certain qu'à l'origine le timbre de 3 mms. sur P.T. 2 (taxe) a été créé pour l'affranchissement en Egypte des lettres que des militaires expédiaient du Soudan, en l'année 1898, des villes qui manquaient de timbres-poste. En ce cas, l'officier supérieur mettait sur l'enveloppe la mention :

"Field Service. No stamps obtainable".

La lettre était alors affranchie en Egypte par le paiement par le destinataire de 3 mms. ; ce paiement était en principe constaté par l'apposition du timbre en question. Quelques fois le paiement a été constaté par l'apposition d'un timbre-taxe de 2 mms. et la moitié d'un timbre semblable pour valoir 1 m.

Je possède dans ce genre les lettres suivantes, dont la première est ainsi affranchie par une pièce et demi du timbre-taxe de 2 mms. et les 3 autres par le timbre-taxe de 3 mms.

- 1) Lettre partie de Merowi le 16 Mars 1898 et arrivée à Tanta le 12 Avril 1898 (1) ;
- 2) Lettre partie de Halfa le 4 Avril 1898 et arrivée au Caire le 18 Avril 1898 ;
- 3) Lettre partie d'Atbara le 30 Juillet 1898 et arrivée à Alexandrie le 27 Août 1898 ;
- 4) Lettre partie de Darmali le 3 Août 1898 et arrivée à Alexandrie le 27 Août 1898.

Ces lettres sont envoyées par différents militaires anglais, la première à Mr. N. Nahman et les trois autres à Mr. Victor Nahman.

L'"Orient Philatélique" a publié une note sur cette question et plus particulièrement au sujet des timbres d'Egypte coupés utilisés pour les lettres du Soudan (V. Juillet 1937, p. 102). Je n'ai qu'à m'y référer.

Or la campagne militaire du Soudan a pris fin, si je ne me trompe, au mois de Septembre 1898 par la prise d'Omdurman. Depuis lors, à quoi a pu servir ce timbre de 3 mms. ? Certainement il n'a plus servi à l'usage ci-dessus indiqué, mais il a dû servir comme timbre-taxe.

Il est vrai que la valeur de 3 mms. ne constitue pas le double d'un affranchissement normal, vu qu'il n'y a pas d'affranchissement à 1,5 mm.

Mais ce timbre a dû être employé par paires pour taxer les enveloppes non affranchies par 3 mms.

La meilleure preuve qu'il doit en être ainsi c'est que le timbre-taxe de P.T. 2 a été de nouveau surchargé par 3 mms. le 21 Décembre 1905 (surcharge avec hamza). Il ne pouvait plus être question du Soudan à cette époque. Il est donc certain que, sauf à l'origine et pour les lettres venues du Soudan en 1898, le timbre de 3 mms. sur P.T. 2 est bien un timbre-taxe.

J'ai d'ailleurs pris la précaution d'interroger une fois à ce sujet notre Bureau des Renseignements d'Alexandrie qui a tenu, avant de

(1) Une lettre semblable était possédée par feu Mr. Besly ; après la mort de ce regretté collègue, sa collection fut dispersée aux enchères par la Maison Harmer le 31 Mai 1949. La lettre en question figura au catalogue de la vente comme suit : "Soldier's letter from Berber (Sudan) dated 1898, franked with 1889 '2m. green used with a bisect of the same stamp, S.G.D-15, D-15(a), stamps cancellé 'Gouvernemental-Suez'. A scarce and attractive item."

Cette pièce fut vendue au prix de L.St.10.10. J'ignore quel en est le propriétaire actuel.

me répondre, à consulter la Direction Générale. Celle-ci a répondu catégoriquement qu'on ne pouvait pas affranchir les lettres avec des timbres-taxe en général et avec ce timbre de 3 mms. en particulier.



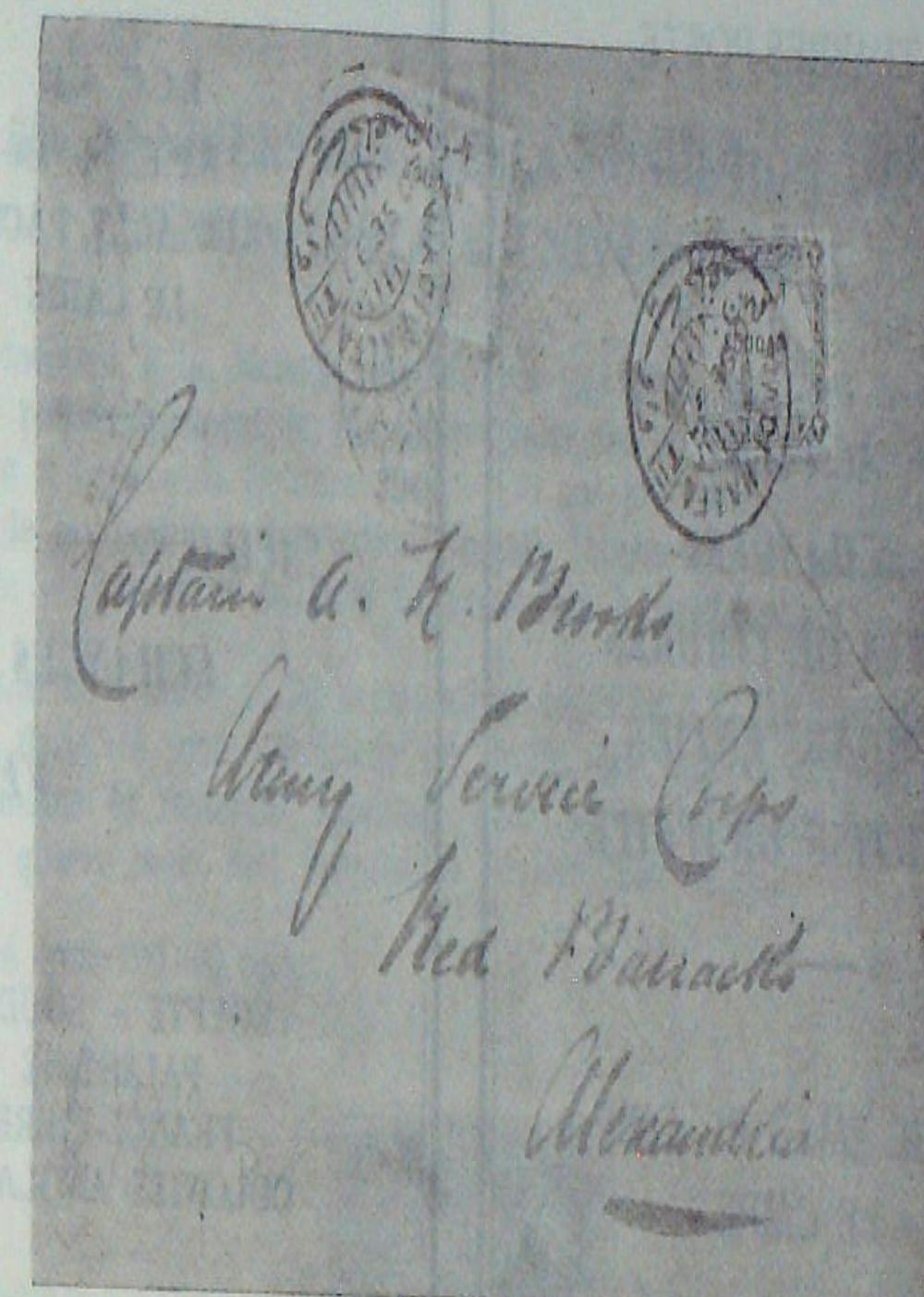
Notre Président ayant été invité à donner son avis au sujet de l'emploi de ces timbres pour l'affranchissement a émis l'opinion qu'il s'agit là d'affranchissement de complaisance.

Comme je ne crois pas que ni l'expéditeur ni le destinataire de la lettre dont je viens de parler soient des philatélistes, j'hésite à admettre cette dernière explication. La question reste donc posée.

A ce propos et puisqu'il a été ci-dessus question du Soudan, je signale qu'un phénomène à peu près semblable s'est produit au Soudan, probablement d'une façon purement accidentelle.

Je possède, en effet, une enveloppe partie de Wadi-Halfa pour Alexandrie, le 20 Septembre 1897, adressée à un certain capitaine A. R. Brooks (Army Service Corps—Head Barracks). Cette enveloppe est affranchie à 12 mms. par deux timbres : le premier est un timbre-poste de 2 mms. de la première Emission du Soudan (surcharge) et le second est un timbre-taxe bleu de P.T. 1, de la même première Emission surcharge.

La lettre est arrivée à Alexandrie le 24 Septembre 1897 ; elle porte en outre, en dehors de cette première oblitération d'arrivée, une deuxième oblitération d'arrivée de la Poste Militaire Anglaise : "Military Post Office", avec la date du 27 Septembre 1897. Elle ne porte absolument aucune trace de taxation.



Je pense que l'expéditeur de cette lettre l'a affranchie avec le timbre-taxe de P.T. 1 à raison du fait qu'il possédait ce timbre et il a cru qu'il pouvait l'utiliser pour l'affranchissement. Quant à la Poste soudanaise, elle n'a pas taxé la lettre, soit parce que la chose a passé inaperçue d'elle, soit par tolérance, ce qui est admissible vu qu'on se trouvait en pleine campagne de la reconquête du Soudan.

Sur ce point également, Mr. Jean Boulad a donné son opinion. Il a pensé que l'addition du timbre-taxe de 10 mms. n'était qu'une fantaisie de la part de l'expéditeur.

Il est certain qu'après plus de 50 ans il est difficile d'expliquer tout ce qui concerne cette lettre.

D'après ce qu'on a vu plus haut, l'affranchissement du Soudan pour l'Egypte était de 3 mms., pour les militaires. La lettre en question semble émaner d'un militaire, vu qu'elle est de l'époque de la conquête et qu'elle est adressée à un militaire. Il peut se faire qu'elle était lourde et que l'expéditeur a cru devoir doubler ou quadrupler l'affranchissement.

En tous cas, l'affranchissement par le timbre de 2 mms. était certainement insuffisant. Le timbre-taxe de 10 mms. a donc certainement complété l'affranchissement ; et cela semble avoir passé inaperçu de la Poste ou avoir été toléré par elle.

GABRIEL BOULAD.

Dr. O. REICHERT

NEGOCIANT
EN TIMBRES-POSTE

R.C.C. 1935 S.P.E. 308

ACHATS
ECHANGES
VENTES DE TIMBRES
DU MONDE ENTIER
EXPERTISE GRATUITE

4, RUE EMAD EL DINE
LE CAIRE

S.P.E. 1406 — R.C.C. 67367.

I. CIFARIELLO

NEGOCIANT EN TIMBRES-POSTE

« STUDIO GREENWICH »

16, Rue Adly Pacha — Le Caire.

SERVICE NOUVEAUTES TOUS
PAYS.

ACHATS — VENTES
ECHANGES

ROBERT PERULLO

Négociant en timbres-poste

R.C.C. 4349

S.P.E. No. 156

13, RUE ADLY PACHA
LE CAIRE

ACHATS
ECHANGES
VENTES

EGYPTE — SOUDAN
PALESTINE
FRANCE-LIBRE
COLONIES ANGLAISES

German Stamp Export

Leading export-house of Europe.
We are very efficient in German
post-war stamps of the years 1945
to 1948, in complete sets par 100
to 1000 the species and more.
With great interest we are looking
forward to your proposals.

HENNIGS BRIEFMARKEN
EXPORT

International Stamp Export
Company
— Stamp Wholesalers —
(20b) Uslar (Hann.)
British Zone — GERMANY

Nouveautés de l'Egypte

par

JEAN BOULAD, F.R.S.P.L., S.P.E. No. 155.

75e ANNIVERSAIRE DE LA FONDATION DE L'UNION POSTALE UNIVERSELLE

Conformément à la décision adoptée par les pays membres de l.U.P.U. de commémorer philatéliquement le 75e anniversaire de la fondation de cette institution, l'Egypte a émis le 9 Octobre 1949 — 75 ans jour pour jour après la signature à Berne de la première Convention Postale Internationale par quelques pays dont l'Egypte — une série de trois timbres-poste à sujet unique.

Imprimés en feuilles de 50 exemplaires, dents 13 1/2 chiffres de contrôle bilingue A/49 dans le coin inférieur de droite, ces timbres ont été vendus pendant une semaine et resteront valables, pour l'affranchissement des correspondances, pendant quatre mois, soit jusqu'au 8 Février 1950 inclus.

Il a été émis 500.000 séries.



La base du dessin est constituée par une représentation du globe terrestre tournant sur lui-même, placé dans une partie vide du timbre, encadré d'une dentelure.

Tout autour figurent les lettres U.P.U., premières lettres de l'Union Postale Universelle, en français.

L'idée maîtresse de la vignette est de représenter le monde réunissant tous les signataires de la convention postale universelle.

Cet ensemble original est très heureux et rappelle en quelque sorte que l'U.P.U. a été le triomphe du timbre-poste ; il célèbre à la fois le succès de cette union mondiale et celui du timbre-poste.

Si nous avions une critique à formuler au sujet de cette émission, elle ne concernerait pas le dessin, mais bien plutôt le choix des valeurs et des couleurs, ainsi que nous l'avons déjà remarqué dans notre précédente chronique : l'adoption des trois valeurs et couleurs de l.U.P.U. n'eut-elle pas été plus indiquée pour cette émission consacrée à l'U.P.U. ?

SUPPRESSION DES JURIDICTIONS MIXTES.

Le 14 Octobre 1949, dernier jour d'existence des juridictions mixtes en Egypte a été commémoré par l'émission d'un timbre-poste spécial de 10 mills. vert olive sur vert clair.

Imprimé en feuilles de 50 exemplaires, dent. 13 1/2 chiffre de contrôle bilingue A/49 dans le coin inférieur de droite, ce timbre a été vendu pendant une semaine et restera valable, pour l'affranchissement des correspondances, pendant quatre mois, soit jusqu'au 13 Février inclus.

Il a été émis 500.000 timbres.

Si cette émission n'a pas été jugée très opportune par un nombre d'habitants de l'Egypte elle semble avoir rencontré la faveur de la population égyptienne.



Il convient de rappeler que les juridictions mixtes ont été instituées en Egypte en 1875, sous le règne du Khédive Ismail, pour protéger les intérêts des ressortissants étrangers ; il n'y avait alors dans le pays aucun organisme capable de rendre une justice viable. C'est la Conférence des Capitulations signée à Montreux en 1936 qui avait fixé la date du 14 Octobre 1949 comme limite de l'organisme judiciaire mixte en Egypte.

Le sujet de ce timbre-poste nous montre qu'une page de l'Histoire de l'Egypte se détache en laissant voir la page suivante où la balance de la Justice et son épée symbolisent les Juridictions Nationales. C'est la fin des Tribunaux Mixtes et leur remplacement par les Tribunaux Egyptiens qui est ainsi représentée dans le Timbre.

La couleur olive foncée a été choisie pour l'époque passée tandis que le vert, la couleur du drapeau de l'Egypte moderne, représente le temps présent.



Réflexions d'un démolisseur

Le maniement du pic de démolisseur n'empêche pas de philosopher tout en travaillant.

Amené à démolir une ancienne collection collée dans la seconde édition (1877) d'un album alors célèbre, collection arrêtée lors des événements de 1882, nous avons eu l'occasion de parcourir l'introduction placée en tête du volume.

A cette époque, qui pour la philatélie correspond à la nuit des temps, le nombre des timbres émis était relativement faible (que de chemin parcouru depuis !) Aussi était-il d'usage de joindre aux timbres les enveloppes et les cartes postales afin de corser un peu les séries. Par suite de la marée débordante des nouveautés, les enveloppes et cartes postales furent finalement bannies des collections ordinaires. Faut-il le regretter ? Elles étaient tout aussi officielles que les timbres, parfois décoratives et il en existe d'assez rares.

La partie la plus intéressante de cette introduction concerne le traitement des timbres destinés à entrer dans la collection.

Du lavage minutieusement décrit, rien à dire si ce n'est que ces anciennes prescriptions restent utiles à suivre ce que nous ne faisons pas toujours.

Et de suite surgit la fameuse polémique au sujet du dégommeage des timbres neufs, lequel est finalement recommandé. Nous sommes aussitôt tentés de crier au sacrilège et pourtant nous avons constaté de visu la présence d'un certain nombre de pièces neuves non dégommées qui avec le temps avaient été entièrement détériorées sous la gomme et même perforées de part en part. Il est bien entendu que l'adhésif n'est pas par lui-même l'agent direct de la perforation; son rôle se borne à alimenter de microscopiques champignons (ou aigues?) dont les sécrétions attaquent puis détruisent le papier. Semblables végétations exigent pour se produire, un certain degré d'humidité, les enveloppes individuelles en célophane peuvent parfois enfermer le loup dans la bergerie. Les dégâts débutent par de légères taches couleur de rouille, qui vont en fonçant et en s'élargissant (taches bien connues des collectionneurs alexandrins); ils sont fort difficile à arrêter, ces organismes vivant sous la gomme, entre cuir et chair pourrait-on dire. Le seul moyen de les prévenir est de lutter contre l'humidité. Il faut donc conserver la collection dans une armoire fermant hermétiquement et où sont disposés des produits asséchants mais n'émettant pas de vapeurs susceptibles d'attaquer les couleurs (inconvénient présenté par certaines poudres spéciales qui sont destinées à conserver seulement des livres imprimés en noir). Ce mode de préservation comporte le désavantage de rendre certains papiers cassants au point qu'il peut en résulter des avaries d'un autre genre mais non point dommageables. Le mieux serait de toujours résider dans un pays où le climat est philatéliquement favorable — Le Caire, par exemple.

Le collectionneur est sagement mis en garde contre toute tentative de gratter les oblitérations ou de les laver au moyen de solutions chimiques. Le collectionneur est entièrement d'accord sur ce point ; reste à convaincre le "rafistoleur" à l'habileté duquel, il est fort difficile de ne jamais payer un tribut involontaire — et désagréable.

Le plus effarant est de lire ce qui suit imprimé en égard d'une illustration nous montrant un type perfectionné de flacon à colle : — "les timbres raccommodés au besoin (car il est préférable de dissimuler, même à l'aide de quelques touches discrètes de couleur, les écornures dont l'effet est si désa-

gréable). Il n'y a pas lieu de s'étonner après cela si un énorme déchet vient tempérer la joie de tout acheteur d'une ancienne collection !

Après quoi, il est conseillé de coller dans l'album, avec de la gomme arabeque, le timbre ainsi "préparé". Nous sommes, il est vrai, avertis qu'il n'est pas nécessaire de coller le timbre "en plein" afin de pouvoir l'arracher plus facilement en vue d'un déplacement éventuel. Les charnières en papier gommé nous "dispensent à la rigueur" (sic) de l'éternel pot de colle mais il faut les faire soi-même" avec du papier à lettres blanc". Suivent quelques explications sur les moyens de les confectionner et de les employer qui, à l'époque, pouvaient paraître indispensables. Exceptionnellement, pour les essais et les épreuves de gravures imprimés sur papier de chine, nos grands-pères étaient autorisés à les coller avec de l'amidon (colle de pâte).

L'emploi des "pinces de fleuristes dites bruxelles" était recommandé pour toutes les manipulations. A voir le dessin de cet outil préhistorique — pointu, coupant, anguleux, — il est permis de frémir et de se demander si le remède n'était pas pire que le mal.

Par une heureuse compensation, il était formellement interdit de couper les marges et les dentelures. Sans cette indispensable admonestation que nous serait-il parvenu ?

Quatre vingt dix pour cent constitue une proportion courante de déchet. Il reste le dix pour cent et c'est déjà fort beau... après des conseils aussi éclairés.

Marcel JUNGFLEISCH.

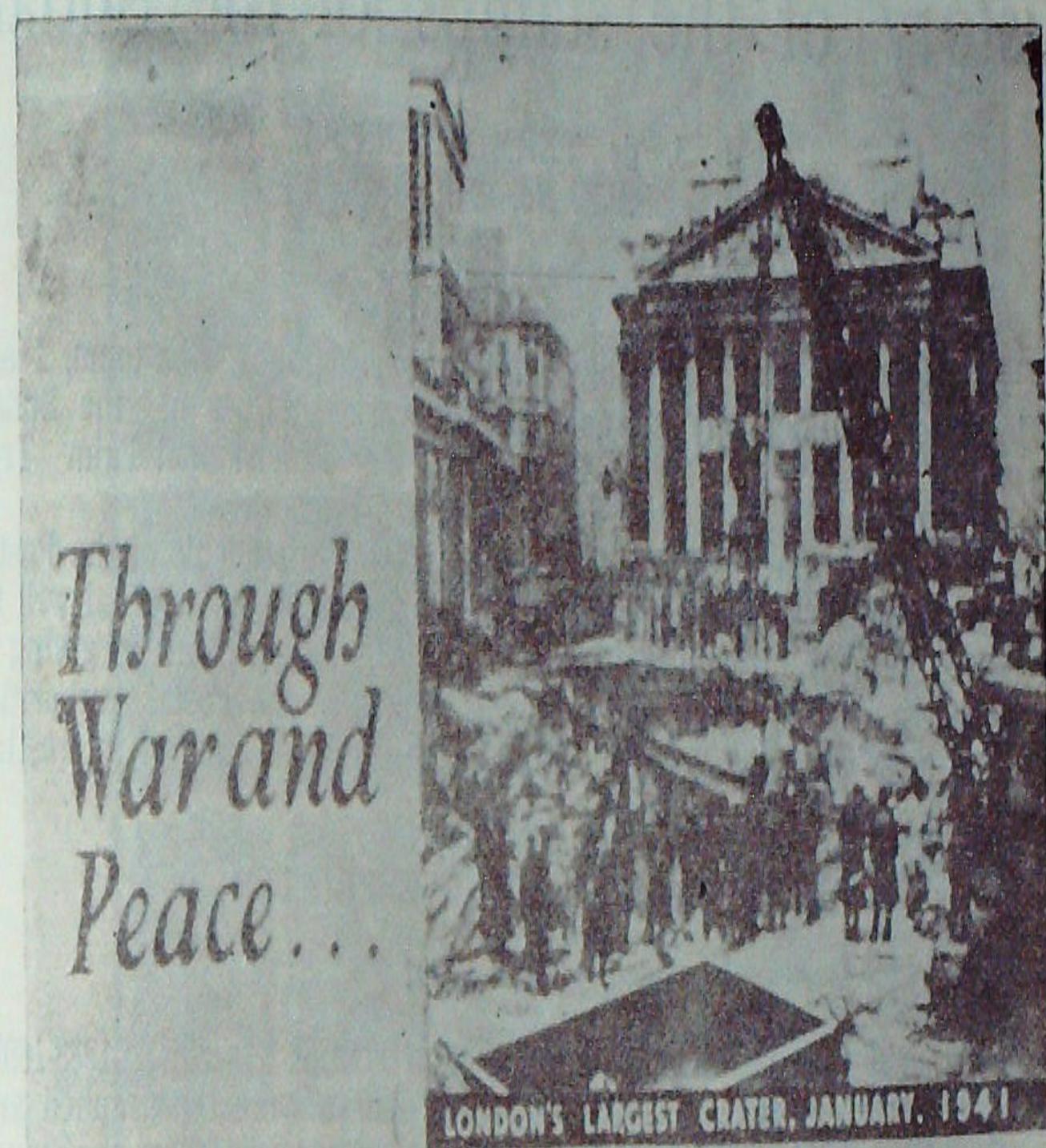
The Oriental Philatelic Association of London

The first meeting of this new Association was held at Messrs. Harmer's sale-rooms on Tuesday 8th November 1949, Mr. G. Seymour Thompson occupying the chair.

The first part of the meeting was devoted to the business of settling the constitution and rules and confirming the appointments of Mr. G. Seymour Thompson as Chairman; Mr. D.A. Humphris as Secretary, and Major T.C.L. Tomkins as a member of the Committee.

The second part was devoted to a display of modern Egyptian issues and Air Mails by Mr. H.M. Wallace, the Agent of Great Britain of the Philatelic Society of Egypt. Mr. Wallace was given a hearty welcome and was cordially thanked for his exceptionally brilliant display in immaculate condition. Mr. Wallace gave evidence of his great pleasure at being invited to be the first to exhibit before the infant Association.

It was unanimously resolved that Honorary Membership of the Association be extended to the President of the Philatelic Society of Egypt, ex officio, and to Mr. H.M. Wallace personally.



PROVIDES
ALL INSURANCES FOR YOUR HOME & BUSINESS
EGYPTIAN BRANCH

ROYAL EXCHANGE BUILDING
50, SH. KASR EL NIL, CAIRO.
M. M. J. de TERMES, Manager

History of the stamps of the Sudan

M.M. J. de TERMES F.R.P.S.L.
S.P.E. No. 691.

By courtesy of the Director of Posts and Telegraphs, Khartoum, I am able to reproduce below very full notes on the various issues of the Sudan from the Provisional Issue of 1897 down to the Provisional Palm Tree Issue of 1941.

As these notes are likely to be of great interest to students of the Postal History of the Sudan, it is felt that their publication in our Journal will be appreciated by many philatelists. The information is official, and in giving it to our readers we wish to express our indebtedness to the Postal Authorities of the Sudan for the privilege of publishing such a reliable fund of interesting material.

EGYPTIAN STAMPS OVERPRINTED

Provisional Issue 1897

Eight values of the contemporary Egyptian stamps (series 1888-1892) were overprinted in French and Arabic. These stamps were typographed and printed by Messrs. De La Rue of London and were overprinted at the imprimerie Nationale in Cairo.

The stamps were originally printed in sheets of 240, in 4 panes of 60 each, on medium white wove unsurfaced paper watermarked Star and Crescent. The perforation was 14 and plate No. 1 was used for all stamps except the 1 P.T. for which plate No. 3 was used.

For overprinting, the sheets were divided up and one pane was overprinted at a time.

Each pane consisted of 6 stamps vertically and 10 horizontally. A strip of type consisting 6 overprints was set up vertically, and from this, a stereotype plate was made containing 10 of these strips. The overprints for the 6 vertical stamps were all slightly different, but the 10 stamps in a horizontal row were thereby identical. The same plate was used for all the values so that there are 6 main types of overprints for each of the 8 values.

Owing to a faulty ink supply and the wearing of the plate there were in fact many minor varieties.

On the appearance of the permanent 1898 issue these stamps were withdrawn from circulation and the majority sold to dealers. Part of the remainder were overprinted TEL and used for telegraph stamps. A few of the 5 m/ms. values were perforated SG and used for official purposes.

1 m/m. (March)	1 PT (March)
2 m/ms. (March)	2 PT (May)
3 m/ms. (March)	5 PT (March)
5 m/ms. (May)	10 PT (March)

Notification of the use of these stamps was published in the "Journal Officiel" for March 8th, 1897 :

"From the first instant correspondence posted at the Camp Post Office Wadi Haifa and places south of Wadi Halfa will be prepaid by postage stamps of the present issue bearing the word Soudan".

Postage due stamps :

Four values of the current Egyptian postage due stamps were also overprinted.

These stamps were manufactured by Messrs. De La Rue and overprinted with the same stereotype plate as was used for the postage stamps, so that they therefore show the same varieties.

2 m/ms	10 m/ms
4 m/ms	20 m/ms



A complete pane of 60 stamps



An Egyptian postage due stamp
overprinted "SOUDAN"

FIRST PERMANENT ISSUE

1898

After a currency of about twelve months the provisional Egyptian overprints were replaced by the first permanent issue. The change was heralded in the "Journal Officiel" of February 28th, 1898 as follows :

"New postage stamps of 1, 2, 3 and 5 milliemes, 1, 2, 5 and 10 piastres will be issued on March 1st, 1898 for the prepayment of postage on letters etc., originating in the Sudan".

The design which shewed the post camel, was by Colonel E. A. Stanton of the Oxfordshire Light Infantry and a description of their inception is included in Appendix B.

There were eight values — all large stamps — printed by typography by Messrs. De La Rue in London on medium white wove paper with a QUATREFOIL watermark in the centre of each stamp — Perforation 14.

Unlike the later issues, the stamps were printed in sheets of 120, arranged in two vertical panes of 60 each, each pane consisting of five horizontal rows of 12 stamps. Each pane had round it on three sides two marginal lines of colour, the inner line the same colour as the centre of the stamp, and the outer line coloured the same as the stamp frame. Between the panes there was a single line of colour to each pane formed of the two colours of the stamp, used alternatively, in portions the width of the stamp. Across the centre of the margin between the panes were two narrow labels consisting of a frame filled with vertical lines, coloured like the centre of the stamp. The sheets were issued without any marginal numbers.

1 m/m.	1 PT
2 m/ms.	2 PT
3 m/ms.	5 PT
5 m/ms.	10 PT



First Permanent Issue - 1898

Provisional Issue - September 1903.

Owing to a temporary shortage of the 5 m/ms stamps 60,000 of the above 5 PT stamps were overprinted "5 milliemes".

The overprint was done in Khartoum from moveable type, half panes of 30 stamps being overprinted at each operation.

Six half panes are said to have been printed with the overprint inverted, but otherwise, the work was so well done that few varieties have been found.

OFFICIAL STAMPS

Early Perforated

Prior to January 1903 official correspondence was conveyed free in the Sudan and Egypt in O H H S envelopes.

The early perforated stamps which were issued about 1900 are therefore assumed to have been required for foreign correspondence where franking would not have been accepted.

The first issue was the 5 m/m Egyptian stamp overprinted SOUDAN, which was perforated with the initials "SG" representing "Service Governmental".

This perforation was effect by means of a hand punch with one set only of the initials, so that stamps were folded in several layers previous to their being inserted in the machine. As a result, the letters may be found in a variety of positions included inverted, reversed and inverted reversed.

This stamp was issued in February 1900 and was followed by the 1 m/m and 5 m/m values of the 1898 permanent issue, punched in a similar way and evidently with the same punch.

Very few of these seen to have been issued particularly of the latter.

See Appendix C

MILITARY TELEGRAPH STAMPS

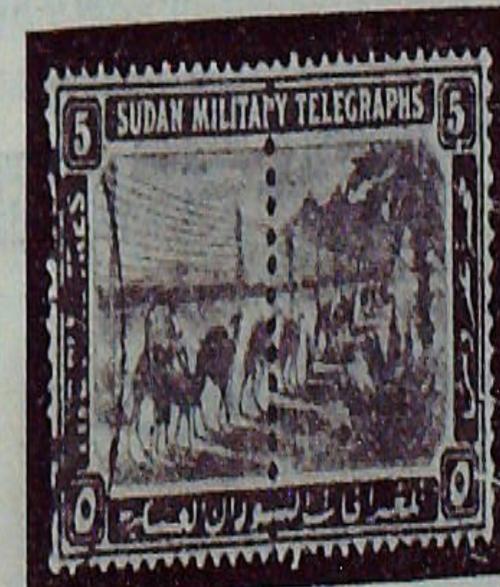
Provisional

There is no record of the date on which Sudan telegraph stamps were first used, but the first issue was the 1897 overprinted Egyptian provisional stamps again overprinted with the letters TEL in an oval. This second overprint was sometimes in black and sometimes in blue except for the 2 P.T. denomination which was in black only. The following stamps were so used :

5 m/ms	2 PT	10 PT
1 PT	5 PT	

Permanent

The first and only permanent issue took place in 1898. They were printed in two columns by Messrs. De La Rue with key and border plates as described in Appendix A.



The only permanent telegraph stamp of the Sudan

The key plate was dated Jan. 1898 and the border plates were dated as follows :

5 m/ms	29.1.98	5 PT	29.1.98
1 PT	21.1.98	10 PT	26.7.98
2 PT (not dated)		25 PT	26.11.1900

The following orders have been ascertained from Messrs. De La Rue who say however that their order book for that period is very incomplete.

June 1898 — 30,660 each

1, 2 and 5 PT on Quatrefoil w/m paper.
10 PT on Egyptian Star and Crescent w/m paper.

September 1898

1 and 2 PT (60,000 each) on Sudan w/m paper.
5 and 10 PT (30,000 each) ditto

As this order records a Dandy roll Star and Crescent all over w/m, it is probable that the "Sudan" w/m was the Star and Crescent.

March 1899

5 m/ms (60,000) w/m not specified.

January 1900

5 m/ms, 1 PT and 2 PT (125,000 each)	ditto
5 PT and 10 PT (60,000 each)	ditto

September 1900

25 PT (60,000 each)	ditto
---------------------	-------

June 1901

5 m/ms and 1 PT (60,000 each)	ditto
-------------------------------	-------

There was a note with this order that the colours of the 5 m/m stamp were to be changed to buff with a Cambridge blue border.

From the above it appears that these stamps were printed on paper with watermarks as follows :

Quatrefoil and Crescent and Star: 5 m/m (violet) 1 PT, 2 PT and 5 PT
Crescent and Star only : 5 m/m (blue) 10 PT and 25 PT.

It is interesting to note that a Sudan Crescent and Star dandy roll was provided in 1898 and apparently used for the telegraph stamps whereas it was not used for the postage stamps till the 2nd. permanent issue said to have been between 1902 and 1911.

Miscellaneous

Prior to January 1903 civil and military official telegrams were free but it was ruled that they must be paid for from that date.

Stamps were abolished in favour of the current receipt system as from June 1903.

The permanent issue of telegraph stamps was made invalid by a notice in Sudan Government Gazette 256 of 1.8.14 and Sudan Government Gazette 273 of 17.2.15.

SECOND PERMANENT ISSUE

1902-1911 CRESCENT AND STAR W/MARK.

Nine values. Design as before. All large stamps. Surface printed (typography) by Messrs. De La Rue in London, on medium white wove paper. Watermark multiple CRESCENTS and STARS.

They were printed in sheets of 120 in two panes, each 5 stamps deep and 12 stamps wide, with a white strip equal to the height of a stamp between. There is said to have been considerable variation in the arrangement of the coloured marginal line, but in the example examined the edging had a continuous line of the border colour and intermittent lines of the centre colour.

The dividing strip had two single lines, one at the top and one at the bottom edge, each line being of the border and centre colour alternately and changing after a distance equal to the width of a stamp.

On January 20th, 1907, a new denomination was added to the series, in the form of a 4 m/m stamp, for the prepayment of the foreign postal rate on post and letter cards which by a re-adjustment of the postal rates had been fixed at this sum. The colours of this stamp were olive brown and pale blue.

In October of the same year the colours were changed to orange red and carmine in deference to the postal union regulation; stamps of an equivalent value of 10 centimes issued by countries adhering to the convention should be predominantly red. There is some question as to whether there were issues of the earlier stamp from both the first and second duty key plates but the first key plate was destroyed in September and there were no issues of the second variety from that plate.

These stamps were issued from time to time as the old stocks became exhausted; the dates of issue are shown below :

1 m/m (Sept. 1905)	1 PT (Dec. 1903)
2 m/ms (Nov. 1902)	2 PT (May 1908)
3 m/ms (July 1903)	5 PT (Feb. 1908)
4 m/ms (Jan. 1907)	10 PT (Feb. 1911)
(Oct. 1907)	
5 m/ms (Dec. 1903)	

THIRD PERMANENT ISSUE

Small stamp for millieme values 1922 (Multiple Crescent and Star W/Mark)

In consequence of decisions made at the Madrid Postal Congress, it was necessary to change the colours of the 4 and 10 m/m stamp and to add a new value of 15 m/ms.

The new colours were to be green and red and blue respectively.

As this involved the alteration in colour of several denominations, arrangements were made at the same time for all stamps normally used for letters and packets (viz, 1, 2, 3, 4, 5, 10, and 15 m/ms) to be reduced to the ordinary postage size. The higher denominations, then only the 2, 5 and 10 PT, remained unchanged, apart from an alteration in the colour of the 2 PT stamp.

The new stamps were received in November, 1921 and were placed on sale in 1922 as the stocks of the old stamps became exhausted.

They were all on chalk surface paper. This alteration was noteworthy as being the first material change in the Sudan stamp since the introduction some 25 years before.

A reduction in size had been under consideration since 1902 but for various reasons had been postponed.

A note on the subject is included at Appendix D.

(To be continued)



The illustration shows the exterior of the Oriental Philatelic House shop. Above the entrance, a sign reads "ORIENTAL PHILATELIC HOUSE". Below the sign, there are two rows of Arabic script. The shop has large windows displaying various philatelic items. A Kodak camera is visible in one of the display cases. The shop is located at "1. ADLI PASHA STREET CAIRO (EGYPT)".

ORIENTAL PHILATELIC HOUSE

B. HAGOPIAN

R.C. C. 246

1. ADLI PASHA STREET
CAIRO (EGYPT)

LARGE ASSORTMENT OF EGYPT,
SUDAN, NEAR-EAST, BRITISH COLONIALS
AND MODERN EUROPEAN STAMPS

YOUR ORDER AND OFFERS WILL ALWAYS
RECEIVE MY IMMEDIATE ATTENTION

MEMBER: S.P.E. CAIRO No. 209
J.P.S. LONDON No. 10278
S.D.A. LONDON No. 430
S.I.N.T.P. PARIS

The "Voortrekker Monument" Issue, Pretoria, S.A.

December 1949

THE UNION OF SOUTH AFRICA

I am indebted to the Legation of the Union of South Africa for the following official particulars in connection with this Commemorative Issue. It is regretted that the information came to hand too late to be included in an early number. The details and illustrations however will be appreciated by those interested in this excellent stampissuing country.

Unfortunately no particulars are supplied of quantities issued. The information would have been useful to specialists.

Arrangements were made for the supply of Day of Issue Covers, as well as Commemorative Envelopes. It may not be too late even now, for those interested in these two types of documents to obtain them from the Post Office Publicity Officer, (Philatelic Section), P.O. Box 1132, Pretoria, S.A., although officially the sales of these covers ceased is from 15th December, 1949. When application is made for one's requirements only remittances by means of Postal Orders or Bank Draft should be enclosed.

South West Africa also made similar issues, overprinted as usual with "S.W.A." and application for supplies may be made to the Director, Posts & Telegraphs, WINDHOEK.

The High Commissioned territories of BASOTOLAND, SWAZILAND and BECHUANALAND did not participate in this Voortrekker issue.



A special series of three postage stamps of 1d, 1 1/2 d. and 3 d. denomination were issued by the Department of Posts and Telegraphs of the Union of South Africa on the 1st December, 1949, to commemorate the inauguration of the Voortrekker Monument at Pretoria.

The stamps, which were designed by Mr. W.H. Coetzer, the South African artist, are in sheets of 120 and will be on sale at all post offices in the Union of South Africa for a period of two months. They bear bilingual inscriptions and are not — as was the case in the recent Universal Postal Union issue — be printed alternately in English and afrikaans.

The 1d Value.

The penny stamp, in red, will be a combined postage and revenue stamp. Its design depicts the Voortrekkers on their way to Natal approaching Kerkenberg (now known as Bingham's Berg) near Harrismith in the Orange Free State and the Natal border, where the historic Rethlef stone is situated.

The woman in the foreground is picking up a little lamb which is too weak to walk any further.

The storm and flash of lightning which are visible in the sky behind the Kerkenberg symbolise the difficulties which the Voortrekkers had to endure and the subsequent disasters which befell Piet Retief and his companions on the 6th Fe-

bruary, 1938, at Umgungundhlovu, the kraal of the Zulu chief Dingaan and the mass murder of the Trekkers at Bloukrans on the 17th February of the same year.

The 1 1/2d value.

On the 1 1/2 d. stamp, which will be in green and gold, the Voortrekker Monument is depicted. It is framed by the gable of the Church of the Vow which was erected at Pietermaritzburg by the Voortrekkers in fulfilment of the vow made at Danskraal by Sarel Cilliers.

The shields on each side of the church gable and the powder-horns in the top corners of the design are symbolic of the weapons used by the Zulus and Voortrekkers at the time.

The yoke at the foot of the stamp represents the service rendered to South Africa by the Voortrekkers.

The Church of the Vow and the Voortrekker Monument in this design are symbolic of the homage of the past and present.

The 3d Value.

The 3d. stamp, in blue, is in the form of a triptych, the left panel of which depicts a Voortrekker mother with her child and an ewe with her lamb.

In the background is the Drakensberg (Cathkin Peak) which was first sighted by the Voortrekkers from Blydevooruitzicht, near Oliviershoek Pass.

In the panel on the right is depicted a Voortrekker on horseback and his faithful dog, all of them looking towards Natal.

The open bible in the centre panel symbolises the faith of the Voortrekkers and the candlestick and candle, as used by them, the light brought by the Voortrekkers to the dark continent. The light is surrounded by threatening shields and assegais portrayed in the forme of the famous pincer movement — or the tips of two horns meeting — in which manner the Zulu impis used to attack.

On each side of the open bible is a ploughshare as used by the Voortrekkers and representing the development of the land by them.

The wavy lines on the left and right of the design represent the lasting impression of the Voortrekkers on South African history.

MAURICE de TERMES
F.R.P.S.L.

DAY IN - DAY OUT

Members of the Society who are at the same time Fellows and Members of the Royal Philatelic Society, London, and participating in the London International Stamp Exhibition in May 1950 will be gratified to learn that the donations so generously and readily made by them amounted to some L.E. 104. In due course each donor will receive official acknowledgment of his gift in the columns of the London Philatelist, but if by inadvertence I have not given a provisional receipt to anyone I shall be grateful if my attention will be kindly directed to this omission.

By courtesy of the Central Exchange Control, National Bank of Egypt, I was able without any difficulty to have the amount transferred to the Hon. Treasurer of the Exhibition in mid-December. Any Fellows or Members of the "Royal" resident in Egypt, wishing to make a donation but who have not yet done so through not hearing from me in the matter, are invited to contribute, and I shall be glad to receive sums however small.

As Exhibition Commissioner for Egypt, I still have a large authorised margin in hand for such a transfer. The money is really necessary if the Exhibition is to be the success we all would wish it to be, and we in Egypt will see to it that it is.

So far, some sixteen of us have submitted our Provisional Entries for the London Exhibition, and soon we shall be haring from the Exhibition Executive Committee regarding the frame space definitely allocated to each of us. I am aware that it is difficult to condense a large collection into two or three frames of 20 sheets (not 16 as originally advised) but the only answer is ruthless elimination of anything but the best. Juries can always imagine what the rest of a collection must be when they have had an opportunity of scrutinising the actual exhibit framed. So let us not worry unduly over this problem if the frame space asked for is not given in full. To be quite candid, if I am allowed only one frame I shall be quite content because I know than in it each item will be a handpicked gem. Besides, remember also that most International Juries already know what our collections are worth. So do not allow any restriction of frame space to cause you alarm. Every competitor will be treated in the same manner, and will have to make the best of it. Besides, Albums containing the rest of collections can also be submitted.

M. M. J. de Termes, F.R.P.S., L.
London, 1950, Exhibition Commissioner for Egypt.

II.

Readers interested in aero-philately will deplore with me the loss to philately in general of two great figures in the Air Mail world in the persons of Sir Lindsay Everard who died earlier in the year and of Miss Penn Gaskell, more recently.

The Lindsay Everard Air collection is in the hands of my good friend Francis Field of Sutton Coldfield, Warwickshire who is selling it preferably as a whole. The Penn Gaskell Air Mail collection has been left, I am given to understand, to the Science Museum. This is one of the world's best collections and has won the highest International Awards. So now there are two colossal collections which, by the public spiritedness of their respective owners, are in safe keeping for posterity. Like the Tapling, the Penn Gaskell collection has come to rest in eminently suitable surroundings. The originals and scale models of many and early and famous plane that carried the Pioneer Air mails, souvenirs of those epic flights and other mementos connected with them, will be also on view for visitors to admire when inspecting the aero-philatelic treasures that the late Miss Penn Gaskell got together in a lifetime of enthusiastic and scientific collecting. On my next visit to London I shall, as usual, spend a few hours at the Science Museum, and ponder upon the magnificent exhibits in the aero-nautical section: this time the visits will be more prolonged since there will be the added attraction of the colossal Air Mail albums of the late Miss Penn Gaskell.

M. M. J. de Termes, F.R.P.S., L,

S.P.E. No. 691

ECHANGE :

Désire échanger timbres d'Allemagne toutes zones contre ceux de l'Abyssinie, Egypte, Hatay, Liban, Soudan, Somalie, Yemen et Zanzibar — anciennes et nouvelles émissions.
Base catalogue ou pièce contre pièce.

S'adresser à :

WILHELM SIPPLIN, Leipzig

Leipzig, No. 22 — Blumenstr. 20 — ALLEMAGNE.

م. هاجopian

سجل تجاري ٤١ القاهرة
١٦ شارع عبد الحافظ نرون بشاشة
(بالدور الاول بعمارة الجمعية المصرية لهواة طوابع البريد - مكتب رقم ٩)

بيع : - كيات كبيرة من مختلف الطوابع بالواحدة أو بالمجموعة - طوابع

شرق الأوسط وجميع البلاد بأسعار متباينة . معرض دائم

طوابع عاديّة ونادرة

مشتري : - طوابع جميع البلاد وخصوصاً الطوابع النادرة وذات المتنوعات

تبادل : - جميع أنواع الطوابع

يوجد جميع الأدوات الخاصة بالهواية كالألبومات - اليوم ريفيس أو استانلي

جيوبونز والظروف الشفافة وجميع اللازم الآخر للهواية

المواقيع : من الساعة $\frac{9}{2}$ إلى الساعة ١
ماعدا يوم الأحد من الساعة $\frac{1}{2}$ إلى الساعة ٧

"PHILATELISTS' STORES"

M. HAGOPIAN

R.C. 411 Caire

16, ABDEL KHALEK SAROT PACHA — LE CAIRE

(dans l'immeuble même de la Société Philatélique d'Egypte,
1er étage, bureau No. 9).

VENTE. En stock un grand choix de timbres par séries et à la pièce du PROCHE-ORIENT et TOUS PAYS à des prix avantageux. Exposition continue de séries communes, moyennes et rares.

ACHAT. J'achète à des prix avantageux timbres de TOUS PAYS, surtout VARIETES, RARETÉS, ANOMALIES, etc.

ECHANGE. J'échange par principe tout contre tout.

OCCASION DU MOIS !!! A L.E. 40
COLLECTION COLONIES ANGLAISES 2.563 TIMBRES
OBLITERES (cote Yvert 1950, frs. 125.852)

Horaire: 9 h. 30 a.m.-1 h. p.m.
4 h. 30 p.m.-8 h. p.m. Sauf le Dimanche.

وكتيرون من الهواة يهتمون بهذه الأختام ويجمعونها على طبع أو على مظاريف - والطوابع التي عليها هذا النوع من الأختام تزيد قيمتها كثيراً عن قيمة نفس الطوابع التي عليها أختام عادية - وخصوصاً تلك التي تحمل الكلمة (Regie) فان هذا النوع له قيمة أكبر من النوع الآخر - لأنه لم يستعمل إلا فترة قصيرة قدرها حضرة الأستاذ جبرائيل بولاد بنحو شهرين - أي من ٦ مايو إلى ٧ يوليه سنة ١٨٦٩ (ينظر مقاله القيم المنشور في العدد رقم ٤٢ من هذه المجلة الصادر في سنة ١٩٣٩) - غير أنه ربما ظهرت أختام منه في المستقبل تقدم أو تؤخر هذا التاريخ بضعة أيام - وخصوصاً في التاريخ الأخير - إذ أن موتسى بك لم يكتب لشريف باشا بأن هذه الكلمة قد أزيلت من الأختام إلا في ١٣ يوليه سنة ١٨٦٩ - وعلى ذلك يتحمل العثور على أختام من هذا النوع تحمل تواريخ لغاية اليوم السابق - أي ١٢ يوليه من السنة المذكورة.



خاتم خاص بمكتب البردي

وبه محل الكلمة متروك على بياض
وتاريخ اليوم بالرقم العربي وبدون
تاريخ للسنة

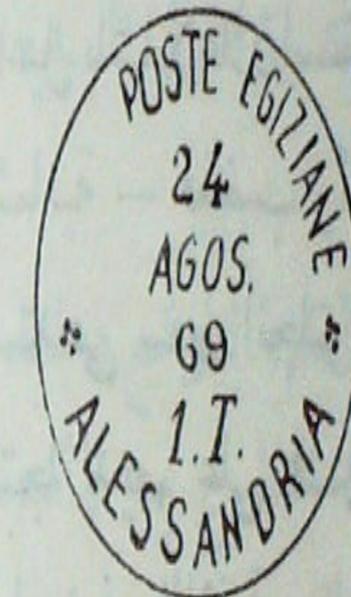
أما الأختام التي أزيلت منها الكلمة المذكورة فتوجد منها أختام خاصة بعض مكاتب البريد في الداخل كما توجد أخرى خاصة بعض مكاتب البريد المصري في الخارج - والأخيرة أندر من الأولى بطبيعة الحال - لأن أختامها العادية نادرة أصلاً - وفي أعلى هذه الفقرة صورة لختام كل من مكتبي الأسكندرية (مكتب في الداخل) والبردي (مكتب في الخارج) - وواضح بكل منهما محل الكلمة المزالة متروك على بياض.

صرفي ثير

عضو مجلس الإدارة

هي (Regie) - فكتها على اللافتة ونقشها على الأختام دون أن يرجع في ذلك إلى رؤسائه - وكان جزاؤه على ذلك الفصل من خدمة المصلحة، ويدرك موتسى بك في خطابه المؤرخ ١٣ يوليه سنة ١٨٦٩ - وهو الخطاب الأخير من الخطابات الثلاثة المنوه عنها - أنه قد تم تعديل الاسم في كافة اللافتات والأختام التي سبق أن كتب أو نقشت عليها الكلمة (Regie).

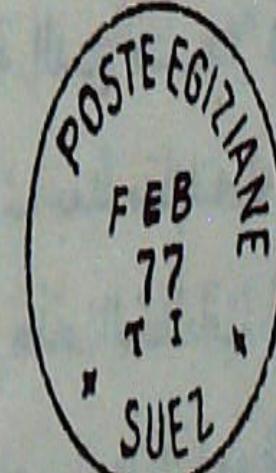
غير أنه يلاحظ من الأختام المعدلة الموجودة على طوابع أو على مظاريف في مجموعات كثيرة من الهواة أن التعديل اقتصر على محو الكلمة (Regie) من الخاتم مع ترك محلها على بياض (انظر الصورة).



الخاتم بعد إزالة الكلمة (Regie)
منه وترك محلها على بياض

الخاتم الذي يحمل الكلمة (Regie)

واضح أن هذه الأختام عدلت بالطريقة المذكورة - ولم تستبدل بأختام جديدة - لداعي السرعة في إزالة الكلمة التي سببت الأزمة السياسية - غير أن هذه الأختام استمرت تستعمل بالشكل المذكور مدة طويلة بلغت في بعض الحالات بضع سنوات دون استبدالها بأختام جديدة - ويفسر ذلك كان راجعاً إلى الرغبة في اقتصاد نفقات عمل أختام جديدة - وعلى ذلك فإنها لم تستبدل إلا بعد أن استهلقت في العمل



خاتم استعمل لغاية سنة ١٨٧٧
وبه محل متروك على بياض

خاتم استعمل لغاية سنة ١٨٧٤
وبه محل متروك على بياض

لقب « خديوي » - رُؤى تعديل هذه العبارة على الأختام الجديدة التي تصنف بدل ما يستهلك من أختام المكتب - وصياغتها كالتالي : Regie Poste Egiziane ومعناها « البوستة الملكية المصرية » - وكان ختم المكتب المصري بالآستانة من الأختام الذي نقشت عليه العبارة الجديدة - كما كتبت هذه العبارة في الوقت نفسه باللغتين العربية والإيطالية على اللافتة (اليافطة) الخاصة بهذا المكتب - وما أن علقت هذه اللافتة الجديدة على مدخل مكتب البريد المصري في الآستانة - وكان ذلك في شهر يونيو سنة ١٨٦٩ - حتى لفت اسم المكتب المعدل نظر السلطات التركية - واعتبرته بمثابة محاولة من المغفور له الخديوي اسماعيل باشا لاعلان استقلال مصر واعتبارها مملكة منفصلة عن الدولة العثمانية - فغضب رئيس وزراء تركيا - وثار على هذا التصرف - واستدعي سفير إنجلترا - ومن بعده سفراء باقي الدول الكبرى - محتجاً لديهم على هذا العمل - موضحاً خطورته - مهدداً بأنه اذا لم ترفع اللافتة من مدخل مكتب البريد المصري فإنه سيأمر السوليس بازيرها قسراً - فأسرع وكيل مكتب البريد بارسال برقية عن هذا الحادث الى المصلحة بالأسكندرية - فذهب موتسى بك - مدير عام المصلحة في ذلك الوقت - وقابل شريف باشا - رئيس الوزراء المصرية في ذلك العهد - وحادثه في هذا الشأن - وكانت النتيجة أن صدرت أوامر المصلحة الى وكيل مكتب الآستانة بازالة الاسم الجديد من اللافتة - ووضع الاسم القديم محله - فهدأت العاصفة في الآستانة واتهت الأزمة السياسية .

وقد أمكن العثور في محفوظات مصلحة البريد على ثلاثة خطابات نشرت في العدد رقم ٥٦ من هذه المجلة الذي صدر في أكتوبر سنة ١٩٤٦) أرسلها موتسى بك الى شريف باشا بعد مقابلته له - وهي المقابلة السابق التنوية عنها - ويتبين من هذه الخطابات أن الأزمة السياسية التي حدثت بين تركيا ومصر لا يعدو سببها أن موظفاً صغيراً في مصلحة البريد - ويدعى « چوقانى جارنيري » وكان مناطقاً به صنع اللافتات وأختام البريد - تخيل أن الترجمة الإيطالية لكلمة (خديوي)

سنة ١٨٧٩ واستمرت تستعمل أكثر قليلاً من ستين في مكاتب تلك الموانئ إلى أن ألغت هذه المكاتب في ٣٠ يونيو سنة ١٨٨١ (وبعضاً كان قد ألغى قبل هذا التاريخ كما سبق بيانه فيما تقدم - أما أختام موانئ البحر الأحمر وكذلك المكاتب المصرية في السودان فليست بهذه الندرة لأن هذه المكاتب بقيت مفتوحة بعد التاريخ المذكور ببعض سنوات) - ثم بلي ذلك في الترتيب أختام المكاتب المصرية في الخارج على طوابع الطبعة الثانية المصرية التي صدرت في أول أغسطس سنة ١٨٦٧ لأنها بقيت في الاستعمال إلى انتهاء سنة ١٨٧١ - أما أختام هذه المكاتب على طوابع الطبعة المصرية الثالثة التي صدرت في أول سنة ١٨٧٢ واستمرت إلى آخر مارس سنة ١٨٧٩ فإنها أقل الجميع ندرة لطول المدة التي استعملت فيها هذه الطوابع .

وقد تسرت إلى الخارج فيما مضى من الزمن أغلب الطوابع والمظاريف الموجودة عليها أختام مكاتب البريد المصري في الخارج - وأصبحت في حيازة الهواة الأجانب - وخصوصاً المقيمين منهم في إنجلترا وأمريكا - وذلك قبل أن تصحو الهواة في مصر من غفوتها وتنشر بين المصريين - وإذا كاننا نأسف لحرمان الهواة المصريين من هذا التراث الذي يرمز إلى عهد يفخر به من عهود البريد المصري - فإنه مما يسرنا في الوقت نفسه أن الطوابع والمظاريف التي عليها هذه الأختام أخذت تعود إلى مصر بما يشتريه الهواة المصريون منها من الخارج عن طريق مزادات الطوابع وغيرها - وقد كان لدى الأستاذ جيرائيل بولاد - عضو مجلس إدارة جمعيتنا وسكرتير شعبتها بالأسكندرية - مجموعة قيمة من هذه الأختام - يبعث بثمنان مشرف - في المزاد الذي عمل بالأسكندرية في شهر نوفمبر الماضي عن بيع جزء من مجموعة حضرته المصرية .

وقد حدثت أزمة سياسية كبرى بين تركيا ومصر في سنة ١٨٦٩ بسبب العبارة المنقوشة على هذه الأختام - ذلك أن هذه العبارة كانت تنشر باللغة الإيطالية بالصيغة الآتية : Poste Vice Reali Egiziane ومعناها « البوستة الأميرية المصرية » - وبعد أن صدر فرمان ٨ يونيو سنة ١٨٦٧ من سلطان تركيا بمنع ساكن الجنان المغفور له اسماعيل باشا

في السودان فقد بقيت بعد ذلك بضعة سنوات حيث الفى معظمها في السنوات من ١٨٨٣ إلى ١٨٨٥.

وكثيرون من الهواة المتقدمون في الهواية يجمعون أختام هذه المكاتب - سواء أكانت على طوابع مفردة متزوعة من المظاريف - أو على مظاريف بطاوبيها - وهؤلاء هم الهواة الذين يعتبرون الهواية بمثابة بحث وعلم وتاريخ - لاجمود جمع طوابع وترتيبها في مجموعة - ولذلك تجدهم يدفعون أثماناً عالية جداً في شراء الطوابع الموجودة عليها أختام هذه المكاتب بغض النظر عن قيمة الطابع نفسه - فقد تكون قيمته زهيدة ولكن وجود ختم من هذه الأختام عليه يرفع قيمته كثيراً.

وكما كان الختم نادراً كلما زادت قيمة الطابع أو المظروف المختار به - وتأتي هذه الندرة نتيجة عاملين : الأول يرجع إلى ما كانت عليه حالة العمل في مكتب البريد من اتساع أو ضيق - وهذه كانت بالتألي تتوقف على كبر البلدة الموجود بها المكتب أو صغرها وازدهار الأعمال التجارية بها أو قلتها - والعامل الثاني يرجع إلى المدة التي بقي فيها مكتب البريد المصري مفتوحاً في كل بلدة - إذ كلما طالت هذه المدة كانت الأختام كثيرة والعكس بالعكس - وعلى هذا نجد أن الأختام الموجودة من مكتب البريد المصري في الآستانة (وكان اسمها على الختم باللغة الإيطالية COSTANTINOPOLI) أكثر كثراً جداً من الأختام الموجودة من مكاتب البلاد الصغيرة مثل : قولو أو لا جوس أو شيو.

وكذلك نجد أختام هذه المكاتب على طوابع أحدى الطبعات المصرية الأربع الأولى أكثر منها على طبعة أخرى من هذه الطبعات - وذلك راجع أيضاً إلى المدة التي بقيت فيها كل طبعة من هذه الطبعات مستعملة للتخلص على المراسلات - فالطبعة المصرية الأولى التي صدرت في أول سنة ١٨٦٦ - بقيت في الاستعمال مدة سنة ونصف تقريباً - وهي مدة وجيزة - ولذا فإن أختام هذه المكاتب على طوابع هذه الطبعة نادرة جداً - وتليها في الندرة أختام موانئ البحر الأبيض المتوسط على طوابع الطبعة الرابعة المصرية - لأن هذه الطبعة صدرت في أول إبريل

متلين - سالونيك - تيدوس - قولو - وفي سنة ١٨٨٢ أنشئت مكتباً في رودس.

وفضلاً عما تقدم فقد أنشأت مصلحة البريد المصرية مكاتبها لها في سواحل البحر الأحمر وفي السودان في نفس العهد المذكور وفيما بعد بقليل في بلدان : مصوع - زيلع - هرر - بربرة - دقنة - القاشر - الفضارف - الأبيض - فاشودة - فازغلو - كارجوج - كسلا - الغرطموم - كورتي - سنار - سواكن - طوكر - السليمية.

ومما ساعد على انتظام أعمال البريد بين مصر ومكاتبها في الخارج - وخصوصاً موانئ البحر الأبيض المتوسط - أنه كان لمصر في ذلك العهد أسطول تجاري - يمخر عباب هذا البحر - بين الإسكندرية والآستانة عن طريق بيريه - ويمر على الموانئ المذكورة - وكان هذا الأسطول يتكون من ثمانى بوادر هي : الفيوم - والمحلة - ومسير - والنجلة - وشرقية - ودقهلية - ورحمانية - وشبين.

ولم تكن أعمال مكاتب البريد في الخارج تعود بربح على مصلحة البريد المصرية بل بالعكس كانت المصلحة تحمل خسائر في إدارة أغلب هذه المكاتب - ولكنها رغم ذلك ظلت تديرها كي تضمن انتظام البريد بين مصر وبين تلك الجهات - لما ذلك من أثر فعال في أعمال التجارة.

وفي سنة ١٨٨١ دارت مفاوضات بين الباب العالي (تركيا) والحكومة المصرية بشأن الغاء هذه المكاتب وتحويل أعمالها إلى مكاتب البريد التركية التي كانت قد انتظمت في ذلك الوقت - ووافقت الحكومة المصرية على الغاء مكاتبها الموجودة في الإمبراطورية العثمانية - وكان قد سبق ذلك الغاء بعض هذه المكاتب في سنة ١٨٧٢ وما بعدها - كمكاتب بيروت - وقوله - ويافا - وطرابلس وغيرها.

وقد تم الغاء مكاتب البريد المصرية في موانئ البحر الأبيض المتوسط - وكذلك المكتب المصري في جدة ابتداء من ٣٠ يونيو سنة ١٨٨١ - أما مكتب البحر الأحمر - وكذلك المكتب التي كانت

وان الطوابع من فئتي الخمس بارات - والقرشين - يستمر العمل
بها - شأنهما شأن الطوابع الجديدة .

متنوعات هذه الطبعة

لا توجد متنوعات من الشرشرة - لأن هذه الأربعة فئات صدرت
بشرشرة موحدة وبنفس مقاس الشرشرة (مقاس ١٤) الذي صدرت به
أصلاً طوابع الطبعة المصرية الرابعة - كما أنه لا توجد أية متنوعات أخرى
- خلاف متنوعات العلامة المائية - إذ توجد طوابع من كل فئة من هذه
الفئات الأربعة بعلامة مائية مقلوبة .

ويحسن بنا - قبل أن ننتقل إلى الكلام عن الطبعة المصرية الخامسة -
أن نستعرض هنا عهداً هاماً في تاريخ بريد مصر - عاصر الطبعات المصرية
الأربعة الأولى التي انتهينا من الكلام عليها .

ذلك أنه رغم أن مصر كانت في ذلك العهد تابعة للدولة العثمانية
(تركيا) إلا أنه كان لمصلحة البريد المصرية مكتب في الآستانة (استانبول)
عاصمة تركيا في ذاك الحين - أنشأته في سنة ١٨٦٥ (أي في نفس السنة
التي اشتهرت فيها الحكومة المصرية امتياز شركة البوستة الأوروبية فأصبحت
أعمال البريد تدار من ذلك الوقت بمعرفة مصلحة حكومية بعد أن كانت
التزاماً منوحاً لشركة المذكورة) .

وبلغ من ثقة رجال الأعمال بانتظام البريد المصري ودقته بين مصر
وتركيماً عن طريق المكتب المصري في الآستانة - أنهم أحوالى على مصلحة
البريد في أن تنشئ مكاتب بريد مصرية في بعض البلدان التابعة
للامبراطورية العثمانية - فنزلت على رغبتهن - وأنشأت في نفس
السنة مكتبين : أحدهما في جدة - والثاني في أزمير - وفي سنة ١٨٦٧
أنشأت مكتبين آخرين في الدردنيل وغالاتولي - وفي سنة ١٨٦٩ أنشأت
مكتباً في شيو - وفي سنة ١٨٧٠ أنشأت مكتباً في كل من : الأسكندرية -
بيروت - قوله - يافا - لاجوس - لاتاكيا - ليروس - مرسينا -

طبعة سنة ١٨٨٤

هذه ليست في الواقع طبعة جديدة - بل هي إعادة طبع أربعة فئات
من المطبعة المصرية الرابعة بنفس الرسم السابق لكل فئة منها وفي نفس المطبعة
(دي لاري) بعد أن استبدل لون كل منها بلون آخر من ألوان الفئات
الثلاثة الأخرى - أي أن كل فئة من هذه الفئات الأربعة تبادلت اللون
مع زميلتها - وهذه الفئات هي :-

فئة العشرة بارات - كان لونها رمادي - فأصبح أخضر - أي أنها
أخذت لون الخمسة قروش .

فئة العشرين بارة - كان لونها أزرقاً - فأصبح وردياً - أي أنها
أخذت لون القرش .

فئة القرش - كان لونها وردياً - فأصبح أزرقاً - أي أنها أخذت
لون العشرين بارة .

فئة الخمسة قروش - كان لونها أخضر - فأصبح رمادي - أي أنها
أخذت لون العشرة بارات .

وقد أعلن الجمهور بهذا التغيير باعلان تاريخه ٢٠ نوفمبر سنة ١٨٨٤
تقضي ما يأتي :-

إن مدير عام مصلحة البريد يتشرف باخطار الجمهور أن المصلحة
ستقوم بإصدار طوابع جديدة من فئات العشرة بارات - والعشرين بارة
والقرش - والخمسة قروش - بالألوان : الأخضر - والوردي -
والأزرق - والرمادي - على التوالي .

وانه سيصير العمل بهذه الطوابع الجديدة وتدالوها ابتداء من
١٥ ديسمبر سنة ١٨٨٤ .

وان الطوابع القديمة من نفس الفئات ستستمر صالحة للتحلیص بها
على المراسلات - سواء كانت وحدها أو مع الطوابع الجديدة - وذلك
لغاية ١٥ ديسمبر سنة ١٨٨٥ - وبعد هذا التاريخ يبطل تداولها ولا تقبل
بمعرفة مكاتب المصلحة .

كما توجد طوابع بتعليق مقلوبة وفي نفس الوقت بعلامة مائية مقلوبة .

متنوعات التعليمة الراكبة على طابعين (Surcharge à Cheval)

توجد طوابع التعليمة عليها راكبه على طابعين - وهذا النوع موجود على الطوابع ذات العلامة المائية المعدولة .

متنوعات التعليمة المزدوجة (Double Surcharge)

كان يوجد زوج طوابع من هذا النوع عند الأستاذ جيرائيل بولاد - وعليه التعليمة العادي ثم تعليمة أخرى راكبه على الطابعين - غير أن التعليمة الأخيرة مطبوعة بمداد أخف كثيراً من مداد التعليمة الأصلية - وقد عرض زوج الطوابع هذان في المزاد الكبير الذي عمل في الإسكندرية في شهر نوفمبر الماضي .



زوج الطوابع بالتعليق المزدوجة

متنوعات أخرى

طابع به كسر في الرقم (٢) الأفريجي - وهذا الكسر يلاحظ في الجزء المستدير الأعلى على اليمين من الرقم - وهذا النوع متكرر في بعض الأفرخ .



طابع به كسر في الرقم (٢)

متنوعات هذه الطبعة المؤقتة

متنوعات الشرشة

جميع طوابع هذه الطبعة بشرشة واحدة - مقاسها ١٤ - وذلك لأن طابع الخمسة قروش الذي عدل فئته كان بشرشة موحدة من المقاس المذكور .

وقد ورد في دليل البانى وزيتون أنه حسب ما رواه كاتيل باشا كان يوجد ؟ طابعاً فقط من هذه الطبعة بدون شرشرة وزعمتها مصلحة البريد عند اصدارها - ولما كان قد دللتنا فيما سبق من هذا المقال أن ما يوجد من طوابع الطبعة الرابعة بدون شرشرة لا يعتبر إلا نماذج لا طوابع بريد - فإنه يستغرب جداً أن تطبع تعليمة العشرين بارة هذه على تلك النماذج - غير أنها إذا تذكرنا أن كاتيل باشا هو نفس الشخص الذي نسبت إليه إعادة طبع تعليمة «السودان» على الطوابع المصرية (الطبعة الأولى السودانية التي صدرت في سنة ١٨٩٧) وذلك بعد أن كانت هذه الطوابع قد بطل استعمالها في السودان - وما كان الغرض من إعادة طبع هذه التعليمة إلا بيع هذه الطوابع للهواة (ينظر المقال الانجليزى النشور بصحيفة ٧٣ من العدد رقم ٦٦ من هذه الجلة) - لو تذكرنا ذلك لاقتنينا بأن ما يوجد من الطوابع الغير مشرشة من هذه الطبعة المؤقتة لا يمكن أن تكون قد صدرت بقصد استعمالها في شؤون البريد - وعلى ذلك لا يمكن اعتبارها من متنوعات هذه الطبعة .

متنوعات العلامة المائية

توجد طوابع من هذه الطبعة المؤقتة بعلامة مائية مقلوبة - وهي بهذه الحالة أندر من الطوابع ذات العلامة المعدولة .

متنوعات التعليمة المقلوبة (Surcharge Renversée)

توجد طوابع من هذه الطبعة وعليها التعليمة مقلوبة - إذ المعروف أن الثاني عشر فرخاً - كل منها يتكون من ٢٤٠ طابعاً - طبعت عليها التعليمة مقلوبة .

وبين حرف الميم في « مصرية » - ويستتتج من ندوة هذا النوع أن هذا العيب حصل في لوح الطبع قرب الانتهاء من عملية الطبع .

ويوجد هذا النوع بعلامة مائة معدولة كما يوجد بعلامة مائة مقلوبة .

في أوائل سنة ١٨٨٤ تبين أن الكمية الباقية من طابع فئة العشرين بارة أصبحت قليلة وأنها سوف لا تكفي حاجة المصلحة إلى أن يعاد طبع بعض فئات هذه الطبعة التي أخذ الموجود منها يقل شيئاً فشيئاً - وعلى ذلك استقر القرار على اصدار طبعة مؤقتة بالفئة المذكورة - ولما كانت لدى المصلحة كمية كبيرة من طوابع فئة الخمسة قروش فقد أرسل جزء منها إلى المطبعة الأميرية لتحويلها إلى الفئة المطلوبة بطبع «عشرون بارة» عليها - فقامت المطبعة بطبع رقم (٢٠) باللغة الأفرنجية وبينط كبير في وسط الطابع - كما طبعت فئة الطابع كتابة على الجانب الأيمن باللغة العربية - وعلى الجانب الأيسر باللغة الفرنسية - وكان الطبع بطريقة الليتوغراف .



طابع الخمسة قروش المعدل إلى عشرين بارة

وقد طبعت هذه الفئة المعدلة على أربعة آلاف فرخاً - كل منها يتكون من ٤٠ طابعاً - وصدرت هذه الطوابع في أول فبراير سنة ١٨٨٤ واستمر العمل بها إلى ٣٠ يونيو سنة ١٨٨٨ حيث أبطل استعمالها .

في مقاله المشهور بصحيفة ٦١ من العدد رقم ٣٢ من هذه المجلة - انه من عادة المطبع الانجليزية (ومطبعة دى لاري منها) أن ترسل مقدمًا في مثل هذه الحالة بضعة أفرخ من الطوابع إلى الجهة الرسمية لمعاينتها وفحصها قبل السير في عملية الطبع - وأنه لا يبعد - بعد انتهاء مدة سريان الطوابع نفسها - أن يعتقد مدير عام البريد أنه لا حاجة للاحتفاظ بثل هذ الأفرخ - التي تعتبر في الواقع نماذج للطبع (EPREUVES) - فيصرف فيها بالبيع أو بأي طريق آخر .

يسخلص مما تقدم أن هذه الطوابع الغير مشرشة لم ترسل من مطبعة دى لاري عن سهو - وأنه لم يحصل بيعها في مكاتب البريد - بل كان المقصود من ارسالها أن تكون بمثابة نماذج للطبع - وسواء أكانت هذه النماذج قد تسربت إلى الهواة عن طريق أحد موظفي مصلحة البريد أو من مطبعة دى لاري نفسها - فمادام أنها لم تستعمل للتخلص على المراسلات بل ولم يقصد استعمالها في أي شأن من شؤون البريد - فانى أرى أنه يجب اعتبارها نماذج لا طوابع - وذلك بخلاف ما هو وارد في دليل زهيري - وما يعزز هذا الرأي أن دليل جيمونز لم يدرج أي طابع بدون شرشرة من هذه الطبعة مع أنه أدرج طوابع كثيرة من هذا النوع من الطبعات الثلاثة السابقة .

وهذه النماذج لا توجد إلا بعلامة مائة مقلوبة عن جميع الفئات - ماعدا فئة العشرة بارات ذات اللون الرمادي فإنها لا توجد إلا بعلامة مائة معدولة - وفي فئة القرش توجد بكلتا العلامتين المذكورتين .

متنواعات العلامة المائية

جميع فئات هذه الطبعة توجد بعلامة مائة معدولة وكذلك بعلامة مائة مقلوبة - ماعدا فئة العشرة بارات ذات اللون البنفسجي وذات اللون الزنبقى الوردى فإنها لا توجد إلا بعلامة مائة مقلوبة .

متنواعات أخرى

طابع الخمس بارات وبه كليتا « بوستة مصرية » متصلتان - نتيجة عيب في لوح الطبع تقع عنه خط يصل بين حرف الهاء في « بوستة »

طوابع بلون أصفر غامق وأصفر برتقالي - ومن فئة الحمسة قروش توجد طوابع بلون أحمر مزرق - وهذا يخالف الفئات الأخرى التي تدرجألوانها من الفاتح إلى العاجم .

ويلاحظ أن الرسم في الجزء الأوسط من الطابع بقى كما كان في طوابع الطبعة السابقة - وهو رسم الهرم وأبي الهول - وإن اختلف قليلاً بأن جاء رأس أبي الهول بجانب الجزء الأسفل من الهرم بعد أن كان بجانب الجزء الأعلى منه في الطبعة السابقة - أما الإطارات التي تحيط هذا الرسم وكذا نقوشها الزخرفية فإنها تختلف اختلافاً كلياً - كما أنها تختلف أيضاً بعضها عن البعض الآخر في كل فئة من فئات هذه الطبعة - واحتفت الأهلة الأربع، بنجومها التي كانت تحيط الدائرة البيضاوية الوسطى في طوابع الطبعة السابقة ووضع في مكانها الرقم الذي يدل على فئة الطابع وذلك في فئة الحمس بارات فقط - أما في باقي الفئات فاز هذا الرقم وضع في الروايا الأربع العليا من الطابع - وبقيت العلامة المائية كما كانت في الطبعة السابقة - هلال وفي وسطه نجم .

وكتبت العبارة باللغة العربية في الجزء الأسفل والجانب الأيمن من الطابع - والعبارة الأفرينجية في الجزء الأعلى والجانب الأيسر ويلاحظ أن هذه العبارة الأفرينجية كتبت باللغة الفرنسية بعد أن كانت تكتب باللغة الإيطالية في الطبعات السابقة - ولا غرابة في ذلك بعد أن حل كيلار باشا الفرنسي محل موتسى بك الإيطالي في وظيفة مدير عام مصلحة البريد ابتداء من ١٨٧٦ أغسطس سنة ١٨٧٦ إلى ٢٥ ديسمبر سنة ١٨٧٩ - ولم تظهر اللغة الإيطالية بعد ذلك على الطوابع المصرية^(١) - واستمرت اللغة الفرنسية على الطوابع المصرية مدة ٣٥ سنة أى إلى سنة ١٩١٤ .

(١) يلاحظ أيضاً أن اختتام مكاتب البريد التي كانت تغتم بها الطوابع المقصورة على المراسلات كانت باللغة الإيطالية من عهد صدور أول طبعة مصرية في سنة ١٨٦٦ - بل وقبل ذلك أى في سنة ١٨٦٥ عندما كان يكتفى بختام المراسلات بأختام المكاتب دون الصاق طوابع عليها - إلا أنه ابتداء من سنة ١٨٧٨ أخذت اللغة الفرنسية تحل محل اللغة الإيطالية في هذه الاختام أيضاً .

وفي شهر يناير سنة ١٨٨١ تغير لون طابع فئة العشرة بارات من بنفسجي إلى زنبيقي وردي - ثم تغير لونه مرة ثانية في ٢٥ يناير من السنة التالية إلى رمادي - فأصبحت هذه الفئة ذات ثلاثةألوان بنفس الرسم - غير أنه توجد طوابع من هذه الفئة بلون رابع مزرق - ويظهر أن هذا اللون طبع خطأ على بعض الأفرخ .

متواترات هذه الطبعة

لا توجد متواترات كثيرة في هذه الطبعة نظراً لاتقاد الطبع - ولذا فإن الهاوى المتخصص لا يجد صالتة من هذه المتواترات كما يجدتها في الطبعات الثلاثة السابقة - وهي الطبعات التي تستدعيه أن يفحص كل طابع منها يقع في يده - وكثيراً ما يكلل هذا الفحص باكتشاف خطأ أو اختلاف في الطابع فيستشعر لذلة كبيرة هي أحدي فوائد الهاوية .

متواترات الشرشرة

الشرشرة واحدة في جميع الطوابع - ومقاسها ١٤ - ولا توجد متواترات من مقاس آخر .

غير أنه توجد طوابع بدون شرشرة من جميع فئات هذه الطبعة - حتى من فئة العشرة بارات ذات اللون الزنبيقي الوردي التي صدرت في سنة ١٨٨١ وذات اللون الرمادي التي صدرت في سنة ١٨٨٢ .

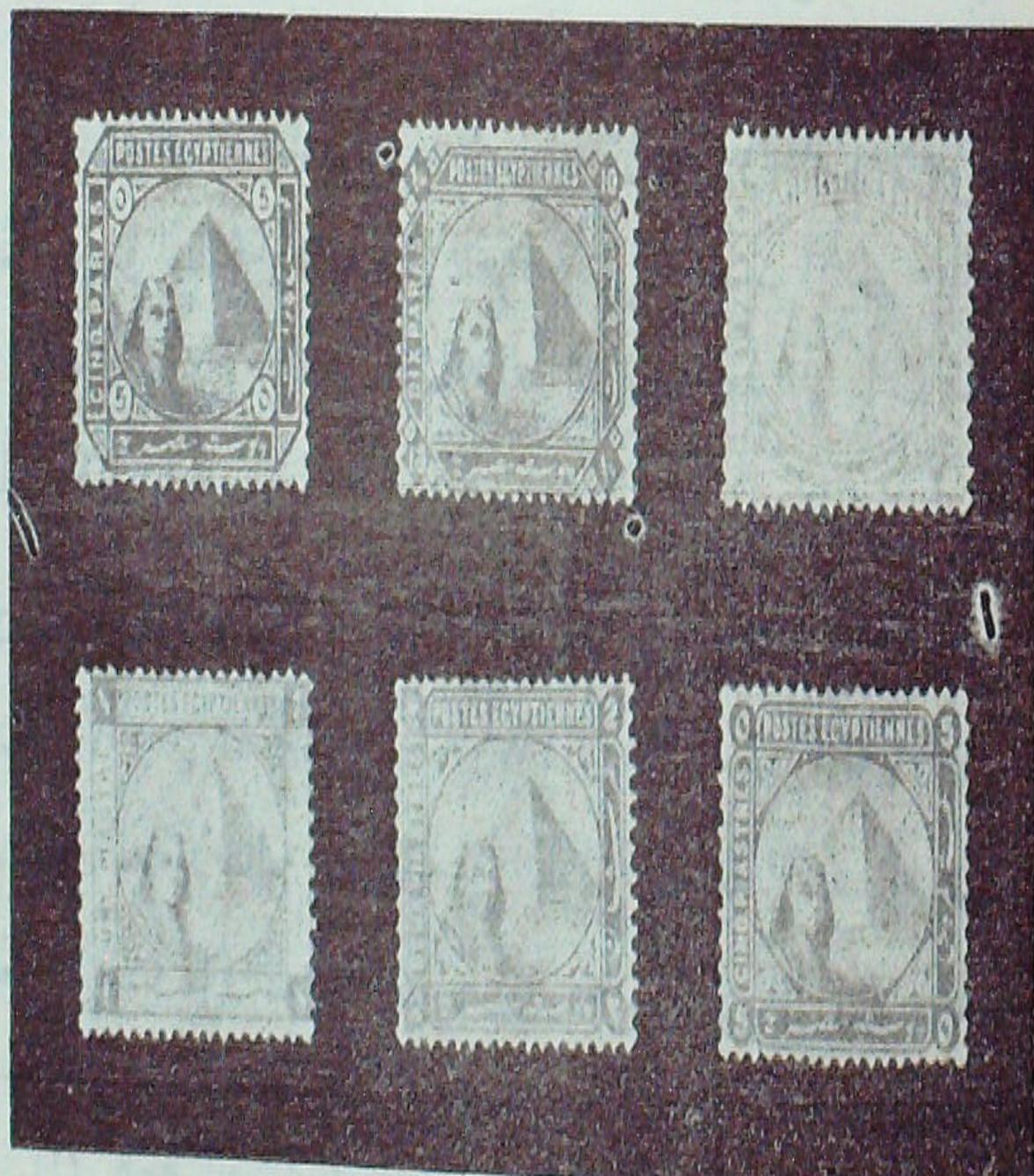
وأنه ليستغرب حقاً من مطبعة كمطبعة دي لاري أن تغفل شرشرة بضعة أفرخ من كل فئة من الفئات - إذ أن هذا يدل على اهمال كبير - وهو مالاً يتقد في الوقت نفسه مع اتقان الطبع الذي يلاحظ في هذه الطوابع .

يذكر (مونز) في كتابه أنه عندما أرسلت مطبعة دي لاري رسالة طوابع هذه الطبعة إلى مصر - أرفقت معها طوابع غير مشرشرة - ويدرك (ملفيلي) في كتابه أن الطوابع الغير مشرشرة من هذه الطبعة لم يحصل بيعها مطلقاً في مكاتب البريد - كما يذكر المستر سيمور طمسون -

وذلك إلى ٣١ أكتوبر سنة ١٨٧٩ - ومن هذا التاريخ سيطرل قبولاها للتخليص على أي نوع من أنواع المراسلات . وأنه من ٣١ أكتوبر إلى ٣١ ديسمبر سنة ١٨٧٩ سيسمح باستبدال الطوابع القديمة بطبع من نفس الفئات من الطبعة الجديدة وذلك في جميع مكاتب البريد - وبعد هذا التاريخ لا تقبل الطوابع القديمة بأي شكل من الأشكال .

وأن الطبعة الجديدة ستكون من طوابع البريد المذكورة بعد :

طبع فئة ٥ باره	-	ولونه بني
»	-	» بنفسجي فاتح
»	-	» أزرق
»	-	» وردي
»	-	» برتقالي
»	-	» أحضر



فئات الطبعة المصرية الرابعة

ولو أن ألوان فئات هذه الطبعة جاءت بالوصف السابق المذكور بالاعلان - الا أنه في الواقع توجد طوابع من بعض فئات هذه الطبعة بألوان تختلف نوعا عن الألوان المذكورة - فمن فئة القرشين توجد

ويلاحظ أن الكتابة العربية على هذا الرسم تختلف عن الكتابة التي صدر بها الطابع لأن الكتابة الأولى كانت رديئة فطلب عمل غيرها كما يفهم ذلك من ملاحظات مدونة على ظهر الرسم ومؤرخة ١٩ سبتمبر سنة ١٨٧٨ - وهذا الرسم موجود الآن في مجموعة حضرة صاحب الجلالة مولانا الملك .



صورة مكبرة للرسم الذي عمل لطبع الخمسة قروش

وكان المفروض أن تصدر طوابع هذه الطبعة في أول مارس ١٨٧٩ - الا أن اصدارها تأجل إلى أول الشهر التالي - وأعلن عنها باعلان مؤرخ ٢٠/٣/١٨٧٩ تضمن ما يأتى :

ان مدير عام مصلحة البريد يتشرف باختصار الجمهور بأنه ستتصدر طبعة جديدة من طوابع البريد وستكون معدة للتداول ابتداء من أول ابريل سنة ١٨٧٩ .

وأن طوابع الطبعة القديمة سيستمر قبولاها في التخلص على المراسلات - سواء استعملت منفردة أو مع طوابع الطبعة الجديدة -

البريد و طوابعه في مصر

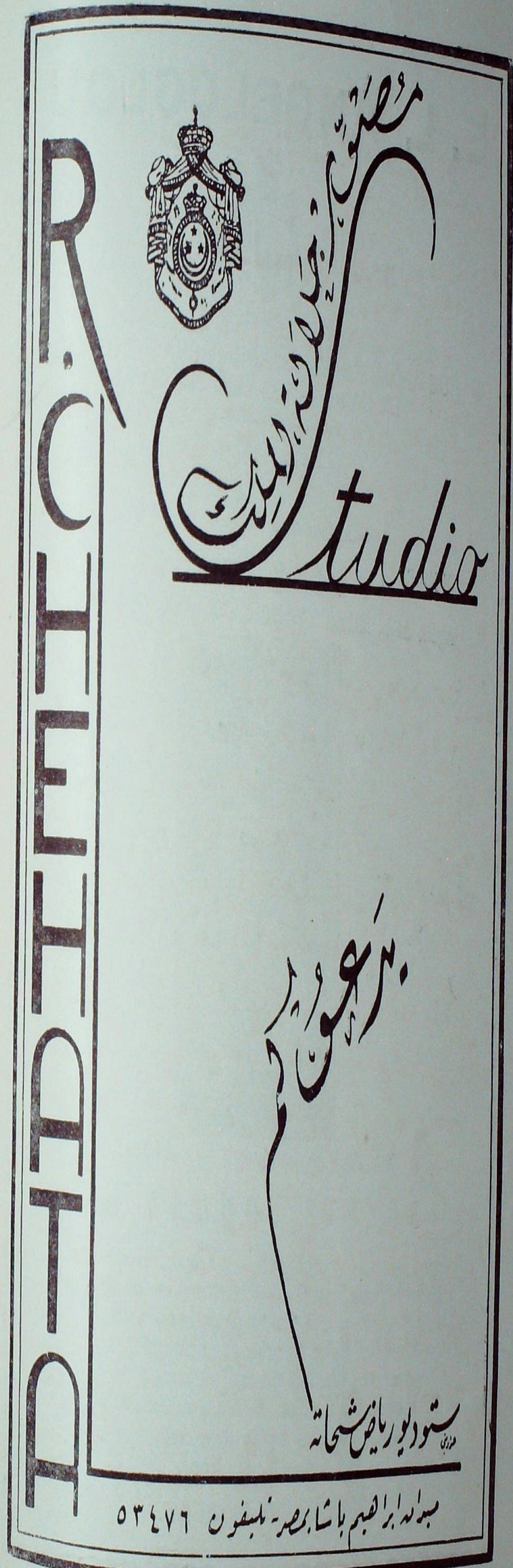
الطبعة المطرية الرابعة

(تابع سلسلة المقالات المنشورة في الأعداد السابقة)

في مقالنا المنشور بالعدد السابق من هذه المجلة عن الطبعة المصرية الثالثة التي طبعت في المطبعة الأميرية ببولاق في سنتي ١٨٧٤ و ١٨٧٥ – وهي الطبعة التي أطلقنا عليها «طبعة بولاق الثانية» – أوضحنا أن هذه الطبعة جاءت ردئية الطبع كثيرة العيوب – ولذا فانه ما كان يجدر بالحكومة المصرية أن تستمر في طبع طوابع بريدها في نفس المطبعة – وعلى ذلك كان من الطبيعي أن يجري البحث عن مطبعة أخرى – وكان من الممكن التفكير في الرجوع الى مطبعة بناسون بالاسكندرية – وهي المطبعة التي قامت بطبع الطبعة المصرية الثانية في سنة ١٨٦٧ بحالة لا اعتراض عليها – لو أن موتسي بك – مدير عام مصلحة البريد – لم يكن قد ترك خدمة الحكومة في ذاك الوقت – وهو الذي كان مواطناً وصديقاً لبناسون وكان يحبذ دائماً طبع الطوابع في مطبعته.

انتهى القرار بأن تعقدت الحكومة المصرية مع مطبعة دي لاري بالجلترا على طبع الطبعة المصرية الرابعة التي صدرت في أول ابريل سنة ١٨٧٩ – وقد جاءت هذه الطبعة خالية من العيوب – حسنة الطبع – واضحة الرسم – وبالمجملة فان طوابع هذه الطبعة تعد من أحسن الطوابع المصرية اتقاناً ومنظراً.

ونورد فيما يلي صورة مكبرة للرسم الأصلي الذي قام بعمله أحد الرسامين لطبع الخمسة قروش من هذه الطبعة منقوله من (The Illustrated Philatelic Record) – وهذا الرسم عمل بالحجم الذي صدر به الطابع – ورسم بألوان الماء وباللون الأخضر – ومؤرخ بتاريخ ٧ أغسطس سنة ١٨٧٨.



E. L. ANGELOGLOU



44, RUE ABDEL KHALEK SAROIT PACHA — Tél. 54009
LE CAIRE — R.C. Cairo No. 534

S.P.E. : 187.

MEMBRE { Société Philatélique d'Egypte
 The British Philatelic Association Ltd.

Agent de la Maison YVERT & TELLIER — Amiens.



EST TOUJOURS ACHETEUR DE TIMBRES

E G Y P T E, S O U D A N etc.

AINSI QUE DES « COLLECTIONS DE TOUTE IMPORTANCE ».
PEUT FOURNIR LES RARETÉS D'EGYPTE ET DU SOUDAN
AUTHENTIQUES, A DE BONNES CONDITIONS.
GRAND CHOIX DE TIMBRES AUTHENTIQUES
ET DE PREMIÈRE QUALITÉ DE TOUS PAYS.
EXECUTION SOIGNÉE DE MANCOLISTES IMPORTANTES.
ALBUMS, CLASSEURS ET ARTICLES PHILATELIQUES
TOUJOURS EN STOCK.

EXPERTISE GRATUITE.